



VERS DEMAIN

POUR LE TRIOMPHE DE L'IMMACULÉE

85e année. No. 976
janvier-février 2024





Édition en français, 85e année.
No. 976 janvier-février 2024
Date de parution: décembre 2023

1\$ le numéro
Périodique, paraît 5 fois par année
Publié par l'Institut Louis Even
pour la Justice Sociale

Tarifs pour l'abonnement

Canada et États-Unis, 4 ans.....20,00\$
2 ans.....10,00\$
autres pays: surface, 4 ans.....60,00\$
2 ans.....30,00\$
avion 1 an.....20,00\$

Bureau et adresse postale

Maison Saint-Michel, 1101, rue Principale
Rougemont, QC, Canada – J0L 1M0
Tél: Rougemont (450) 469-2209
Tél. région de Montréal (514) 856-5714

site internet: www.versdemain.org
e-mail: info@versdemain.org

Imprimé au Canada

POSTE-PUBLICATION CONVENTION No. 40063742
Dépôt légal – Bibliothèque Nationale du Québec

Rédacteur: Alain Pilote; correcteurs: Marcel Richard,
M. et Mme J.-M. Gagnon, M. et Mme P.-E. Julien

Retournez toute correspondance ne pouvant être
livrée au Canada à: Journal Vers Demain, 1101
rue Principale, Rougemont, QC, Canada, J0L 1M0

Tarifs et adresses pour l'Europe

Prix: Surface, 1 an 10 euros. — 2 ans 20 euros
4 ans 40 euros
Avion, 1 an 15 euros - 4 ans 60 euros

France et Belgique: Ceux qui désirent s'abonner, se réabonner ou faire un don à la revue Vers Demain doivent libeller leur chèque au nom de Pèlerins de saint Michel et faire le virement en France au C.C.P. Nantes 4 848 09 A 032 et donner leurs coordonnées soit par courriel, par téléphone (au 03.88.94.32.34), ou par la poste: Pèlerins de saint Michel, 5 de la Forêt, 67160 Salmbach, France. Important: pour tout virement. veuillez remettre l'IBAN : FR16 2004 1010 1104 8480 9A03 275/BIC: PSSTFRPPNTE:

Pour rejoindre Christian Burgaud,
notre Pèlerin de saint Michel en Europe:
cburgaud1959@gmail.com
47 rue des Sensives
44340 Bouguenais, France
Téléphone fixe: 02 40 32 06 13
Portable: 07 49 37 56 07

VERS DEMAIN

Un journal de catholiques pour le règne de Jésus et de Marie dans les âmes, les familles, les pays

Pour la réforme monétaire de la Démocratie économique en accord avec la doctrine sociale de l'Église par l'action vigilante des pères de famille et non par les partis politiques

Sommaire

- 3 Dieu reste le maître de l'Histoire
Alain Pilote
- 4 50e anniversaire du décès de Louis Even
Alain Pilote
- 5 Notes historiques sur le Crédit Social
Louis Even
- 8 Du régime de dettes à la prospérité
J. Crate Larkin
- 11 Dieu ou Mammon. *Abbé Peter Coffey*
- 14 Pour combattre efficacement l'inflation
Louis Even
- 16 A ne peut acheter A + B. *A. Pilote*
- 17 La seule Église fondée par Jésus-Christ
- 20 Le bienheureux Alberto Marvelli
Dom Jean-Bernard Marie Borie, abbé
- 24 Réveiller l'Église dans les âmes
Mgr Marc Aillet
- 25 Ste Thérèse, modèle de zèle apostolique
- 27 La confiance doit nous mener à l'amour

Vers Demain est membre de l'AMéCO (Association des médias catholiques et oecuméniques)



www.versdemain.org

Pour ceux d'entre vous qui ont accès à l'internet, nous vous encourageons fortement à visiter notre site Web, qui donne une multitude de renseignements sur notre oeuvre.

Dieu reste le maître de l'Histoire

Un des grands mystères de la foi chrétienne — et une grande consolation pour nous tous — c'est que malgré tous les égarements et mauvaises décisions humaines (guerres, injustices, crimes, etc.), Dieu reste maître de l'Histoire humaine, et accomplit son plan d'amour, tout en respectant la liberté humaine. C'est-à-dire que l'amour et la puissance de Dieu sont tellement grands qu'Il peut faire tourner en bien ce qui était intrinsèquement mal.

Prenons l'exemple, dans la Bible, de Joseph vendu par ses frères (Genèse 37). Il a été certainement vendu par haine et jalousie, ce qui est évidemment mal, mais Dieu a fait en sorte que cette action aboutisse plus tard en bien, puisque par la suite, c'est Joseph, devenu l'homme le plus puissant d'Égypte, aux côtés du Pharaon, qui a pu sauver ses frères et toute la tribu de Jacob de la famine.

Cela dépasse bien sûr notre entendement, mais ce qui est impossible à l'homme est possible à Dieu. Il suffit de faire confiance à Dieu en toutes circonstances puisque, comme le dit saint Paul, «Tout concourt au bien de ceux qui aiment Dieu» (Romains 8, 28).

On peut tirer des exemples similaires dans la vie de Louis Even, le fondateur de Vers Demain, dont nous célébrons en 2024 le cinquantième anniversaire de son décès (voir page 4). Premièrement, dans sa jeunesse, alors qu'il était Frère de l'Instruction Chrétienne en France, une loi anticléricale du gouvernement français en 1903 chassa tous les religieux de France; Louis Even fut donc envoyé par ses supérieurs au Canada.

Deuxièmement, Louis Even dut quitter l'enseignement, dans la région de Montréal, car il était devenu sourd, et les appareils auditifs à l'époque n'étaient pas ce qu'ils sont aujourd'hui. M. Even fut donc réassigné par ses supérieurs à l'imprimerie de la communauté, à Laprairie. En 1920, M. Even fut relevé de ses vœux et s'engagea à l'imprimerie de Garden City Press, à Ste-Anne de Bellevue, à l'ouest de Montréal.

Lui et son patron, J.J. Harpell, avaient un grand souci de justice sociale, et c'est là qu'en 1934, Louis Even découvrit la solution lumineuse de la Démocratie économique (ou crédit social), qui allait changer le cours de sa vie (voir page 5). M. Even s'écria: «C'est une lumière sur mon chemin, je dois la faire connaître à tout le monde.» Si Louis Even n'avait pas été envoyé au Canada, et n'était pas entré à l'emploi de l'imprimerie de Garden City Press, il n'aurait jamais connu le crédit social, et n'aurait jamais fondé Vers Demain.

Dans sa Providence, Dieu agit parfois de façon mystérieuse, mais il faut savoir s'abandonner et Lui faire confiance. Un exemple remarquable de cette confiance en Dieu est celui de sainte Thérèse de Li-

sieux, à laquelle le Pape François a récemment consacré une exhortation apostolique qui débute par ces mots: «C'est la confiance et rien que la confiance qui doit nous conduire à l'Amour» (voir page 27).

Alors que les médias nous abreuvent de nouvelles inquiétantes (les guerres, l'argent numérique qui remplacerait le papier-monnaie, l'intelligence artificielle qui pourrait servir à contrôler les gens), on peut logiquement craindre l'avenir, et même être paralysés par la peur. En regard de cela, il est bon de relire ce que le Pape a écrit dans son Exhortation:

«La pleine confiance, qui devient abandon dans l'Amour, nous libère des calculs obsessionnels, de l'inquiétude constante pour l'avenir, des peurs qui enlèvent la paix. Dans ses derniers jours, Thérèse insistait sur ce point: "Nous qui courons dans la voie de l'Amour, je trouve que nous ne devons pas penser à ce qui peut nous arriver de douloureux dans l'avenir, car alors c'est manquer de confiance". Si nous sommes entre les mains d'un Père qui nous aime sans limites, cela sera vrai en toutes circonstances, nous nous en sortirons quoi qu'il arrive et, d'une manière ou d'une autre, son plan d'amour et de plénitude se réalisera dans notre vie.» Avons-nous assez la foi, faisons-nous assez confiance à Dieu, pour penser et agir ainsi dans nos vies?

Vous remarquerez que ce numéro parle beaucoup d'économie, de réforme monétaire, dans le but de mettre fin au scandale de la pauvreté, et d'assurer au moins le nécessaire à tous. Cela ne signifie pas que Vers Demain soit devenu matérialiste — le salut des âmes reste l'objectif principal —, mais tout simplement que si une suffisance de biens matériels ne rend pas nécessairement l'homme vertueux, l'absence de biens matériels rend la pratique de toute vertu impossible. On peut lire d'ailleurs dans le Livre des Proverbes (30, 8-9): «Seigneur, ne me donne ni pauvreté, ni richesse, accorde-moi le pain qui m'est nécessaire: de peur que, rassasié, je ne te renie et ne dise: "Qui est Yahweh?"; et que, devenu pauvre, je ne dérobe, et n'outrage le nom de mon Dieu.»

Le pape saint Paul VI écrivait dans son encyclique *Populorum Progressio* (paragraphe 75): «Plus que quiconque, celui qui est animé d'une vraie charité est ingénieux à découvrir les causes de la misère, à trouver les moyens de la combattre, à la vaincre résolument.» Cela décrit très bien l'action de Louis Even, il a vraiment cherché à éduquer les gens sur les causes de la pauvreté — le système d'argent-dette actuel — et les moyens de la combattre — les propositions financières du Crédit Social, ou Démocratie Économique. Bonne lecture! ❖

Alain Pilote, rédacteur

50e anniversaire du décès de Louis Even

La découverte du Crédit Social fut un point tournant dans sa vie

par Alain Pilote



Louis Even

Louis Even, le fondateur de Vers Demain, est décédé le 27 septembre 1974, à l'âge de 89 ans, il y a donc 50 ans en 2024. Tout au long de cette année, en débutant avec ce numéro de janvier-février 2024, nous allons souligner plusieurs aspects de la vie remarquable de Louis Even, que ce soit sa spiritualité, son courage, sa confiance en la Divine Providence, mais nous

nous devons de débiter cette série avec l'événement qui a changé le cours de sa vie: sa découverte de la solution financière conçue par l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas, connue alors sous le nom de Crédit Social — un ensemble de principes et de propositions financières conçus en 1917 (et énoncés pour la première fois en 1918) par l'ingénieur écossais Clifford Hugh Douglas, pour régler le problème du manque chronique de pouvoir d'achat entre les mains des consommateurs. Les mots «crédit social» signifient argent social — ou argent national, un argent émis par la société — en opposition à l'argent actuel qui est un «crédit bancaire» — un argent émis par les banques.

Lorsque Louis Even découvrit la grande lumière du Crédit Social en 1934, il comprit immédiatement jusqu'à quel point cette solution appliquerait à merveille l'enseignement de l'Église sur la justice sociale — surtout en ce qui concerne le droit de tous aux biens matériels, la distribution du pain quotidien à tous, par l'attribution d'un dividende social à chaque être humain.

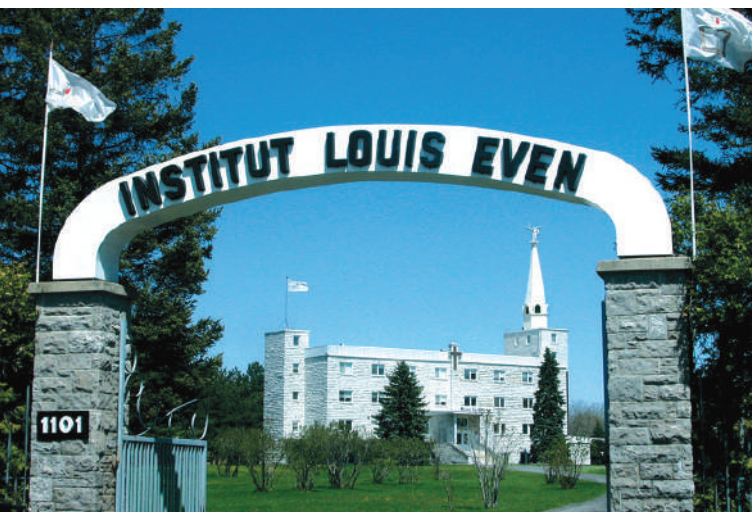


«Le Crédit Social a été une lumière sur mon chemin», dit Louis Even. «Je dois le faire connaître à tout le monde.»

En passant, vous remarquerez que depuis quelques années, nous préférons désigner ces principes financiers de Douglas sous le nom de «Démocratie économique» au lieu de «Crédit Social», pour éviter la confusion avec le système de contrôle en Chine communiste aussi appelé «crédit social», qui donne ou soustrait des points aux citoyens selon qu'ils soient obéissants ou non aux directives du gouvernement. Ce que Douglas, Louis Even et Vers Demain enseignent est tout le contraire, on y parle d'un argent au service de la société, qui respecterait la liberté de chaque citoyen.

Certains, surtout parmi les nouveaux lecteurs, peuvent se demander pourquoi Vers Demain insiste toujours sur la question de l'argent. Louis Even écrit: **«C'est parce que tous les problèmes économiques, et presque tous les problèmes politiques, sont surtout des problèmes d'argent. Nous ne prétendons jamais que la question monétaire soit la seule à régler, la seule qui doive nous occuper. Pas même que ce soit la question la plus élevée. Mais c'est la plus pressée, parce que tout le reste se heurte à un problème d'argent.»**

Entrée du siège social de Vers Demain à Rougemont. Avec l'apparition de Vers Demain et des Pèlerins de saint Michel, c'est un véritable «institut» de formation à la justice sociale et à l'apostolat que Louis Even fonda en 1939.



Considérez tous les différents problèmes qui affectent la société actuellement, et vous verrez qu'ils sont pratiquement tous liés à une question d'argent: les employés du secteur public ou privé qui réclament des hausses de salaires, les gouvernements qui essaient de réduire leurs déficits et leurs dettes en coupant dans les services et en augmentant les taxes et impôts; les compagnies qui licencient leurs employés pour réduire leurs coûts, les familles qui ont de la difficulté à joindre les deux bouts, etc.

C'est pour ces raisons que Louis Even décida de propager la doctrine de Douglas. De plus, les mots «crédit social» ne désignent pas seulement une réforme monétaire, ils désignent aussi le lien de confiance qui fait qu'on puisse vivre en société, qu'il existe un minimum d'ordre qui nous permette d'échanger des produits et de circuler librement sans risque de se faire attaquer sur la rue, ou de se faire voler par son voisin. Sans respect de l'ordre moral — sans religion — toute vie en société est impossible, c'est le désordre, la révolution et l'anarchie.

Comme nous le verrons dans le prochain numéro, M. Even était un religieux, un Frère de l'Instruction Chrétienne, donc un éducateur, qui avait aussi une grande dévotion à la Sainte Vierge: le bon Dieu s'est servi de tout cela chez Louis Even pour qu'il fonde sa grande œuvre de Vers Demain.

M. Even a tout de suite compris le Crédit Social, mais il aurait bien pu dire « C'est bien beau tout ça, mais je vais laisser à d'autres le soin de le faire connaître ». Non, M. Even avait aussi un cœur d'apôtre et un grand amour pour les pauvres. C'est sa foi catholique, et son grand amour pour la Sainte Vierge, qui lui ont fait dire: «Le Crédit Social est une lumière sur mon chemin, il faut que tous connaissent cela.» Et il alla jusqu'à quitter son emploi en pleine crise économique (avec une femme et des enfants) pour se donner totalement à la cause du Crédit Social, se fiant à la Divine Providence, qui n'a pas manqué.

De plus, M. Even avait compris dès le début qu'il s'attaquait non seulement aux banquiers, mais à une puissance satanique. L'argent est le principal instrument de Satan pour corrompre les âmes. Saint Paul a écrit: «L'amour de l'argent est la racine de tous les maux» (1 Timothée 6, 10). Le diable se sert du système d'argent actuel pour asservir le monde entier, pour que les gens idolâtrant l'argent au lieu d'adorer le bon Dieu.

Le Crédit Social est un moyen (s'assurer que les biens rejoignent ceux qui en ont besoin), le salut des âmes est la fin ultime. Cela, M. Even l'a aussi compris. C'est ce que nous verrons plus en détail dans le prochain numéro, en étudiant la spiritualité de son Oeuvre. ❖

Alain Pilote

Notes historiques sur le Crédit Social

Les origines du Mouvement fondé par Louis Even

C'est Louis Even qui a écrit l'article suivant en 1964. Il ne l'a pas signé, et il y parle de lui-même à la troisième personne.



M. Even à Garden City Press

C'est dans les derniers mois de l'année 1934 que Louis Even lut pour la première fois un ouvrage sur le Crédit Social.

M. Even était alors à l'emploi de Garden City Press, ateliers d'imprimerie de l'Industrial and Educational Publishing Company, à Ste-Anne de Bellevue (à l'extrémité ouest de l'île de Montréal). Le président de la compagnie, monsieur James-John Harpell, était plus qu'un homme

d'affaires: il voulait promouvoir le développement intellectuel, les connaissances générales, chez ses employés. (Note de Vers Demain: M. Harpell était en faveur du coopératisme, et il transférera en 1945 son

entreprise à ses employés.) A cette fin, il avait établi le Cercle d'étude de Gardenvale (du nom du bureau de poste situé dans l'imprimerie même). Chaque semaine, durant les mois d'hiver, les quelque 120 employés de l'établissement se réunissaient, le vendredi soir, dans la salle de l'hôtel de ville pour une classe dont M. Even était le professeur.

De l'électricité à l'argent

Dans ces classes de l'hiver 1934-35, le sujet à l'étude était l'électricité: ce que tout le monde devrait connaître en fait d'électricité. Un manuel approprié, composé par le Dr W.L. Goodwin et traduit par M. Even, avait été imprimé l'été précédent exprès pour ce cours d'hiver.

Il était alors beaucoup question du monopole de l'électricité et de ses relations avec la Royal Bank of Canada, alors la plus grosse banque du pays. Et l'étude du monopole de l'électricité conduisit vite à la constatation de l'existence du puissant monopole de l'argent et du crédit.

D'ailleurs, M. Harpell avait déjà été mis sur cette piste par l'honorable Fielding, ministre des Finances du gouvernement libéral d'Ottawa. Jusqu'à son entrée ►

► dans le ministère, M. Fielding avait été rédacteur du *Journal of Commerce*, imprimé à Garden City Press. Les relations entre M. Harpell et M. Fielding étaient étroites. Et un jour, M. Fielding, alors ministre des Finances, avait dit à M. Harpell: «Si vous voulez savoir où réside la puissance financière au Canada, regardez du côté des Banques et des compagnies d'assurances».

On décida donc, dès cet hiver 1934-35, que le cours du prochain hiver porterait sur l'étude de l'argent et du crédit. Et l'on s'occupa tout de suite de chercher un manuel sur ce sujet, manuel existant ou manuscrit qu'on imprimerait à Garden City Press.

Recherche

L'appel, pour un manuel, fut lancé dans *Le Moniteur*, organe du cercle publié pendant les mois d'hiver. (*The Instructor* pour la version anglaise). Des réponses vinrent: des livres, des brochures, quelques manuscrits. En les recevant, M. Harpell les regardait un peu, puis les passait à M. Even pour avoir son idée.



J.J. Harpell
et son imprimerie
de Ste-Anne de
Bellevue



Parmi les ouvrages ainsi reçus, il y eut, par exemple, un gros manuscrit de Gerald Grattan McGeer, maire de Vancouver et député fédéral de Vancouver-Burrard (depuis sénateur), qui voulait remédier à la crise qui sévissait alors, par une abondance de travaux publics, que le gouvernement financerait par des créations d'argent. La théorie pouvait être généreuse, mais sûrement un peu échevelée, et elle donnait trop d'importance aux entreprises d'Etat. Cependant, l'ouvrage de Gerald.G. McGeer fut imprimé par Garden City Press, pour l'auteur lui-même qui l'intitula *The Conquest of Poverty*.¹

Il y eut aussi un autre manuscrit, moins volumineux, par madame A.I. Caldwell, de Bristol, Nouveau-Brunswick. Cette dame était la soeur du grand exportateur de poisson de St-Jean, N.B., monsieur McLean

¹ C'est ce même M. McGeer qui posa la question suivante en 1939 à Graham Towers, gouverneur de la Banque du Canada: «Pourquoi un gouvernement ayant le pouvoir de créer l'argent devrait-il céder ce pouvoir à un monopole privé, et ensuite emprunter ce que le gouvernement pourrait créer lui-même, et payer intérêt jusqu'au point d'une faillite nationale?»

(fait sénateur depuis), homme bien au courant du système monétaire actuel. C'est le manuscrit de madame Caldwell, intitulé *Money – What is it?*, qui fut choisi comme manuel pour le prochain cours d'hiver du cercle d'étude Gardenvale. Il fut traduit en français par M. Even, sous le titre *La Monnaie et ses Mystères*.

On reçut également un livre de Sylvio Gesell, dont la théorie a fait un bon nombre de disciples en plusieurs pays. Gesell recommandait une monnaie taxée, pour promouvoir sa circulation: celui qui détenait un billet (papier-monnaie) devait coller à l'arrière, le 1er et le 15 de chaque mois, un timbre équivalent à 2 pour cent de la valeur du billet. Il faudrait évidemment acheter ces timbres, et personne n'accepterait un billet qui ne serait pas timbré à date. Au bout de deux ans, le billet serait retiré de la circulation, parce qu'il n'y aurait plus de place pour les timbres, mais la somme de ces timbres aurait rapporté au gouvernement le prix du billet: le nouveau billet était donc payé d'avance. M. Even n'aimait pas beaucoup cette théorie: c'était forcer l'individu à dépenser son argent rapidement, pour ne pas être réduit à voir son argent fondre graduellement entre ses mains. C'est contraire à la liberté de choix de l'individu.

Coup de lumière

Un jour, le courrier postal apporta une simple brochure de 96 pages, intitulée *From Debt to Prosperity*, par J. Crate Larkin, de Buffalo. C'était un résumé de la doctrine monétaire de Douglas. M. Even en commença la lecture sur le train qu'il prenait quotidiennement entre Montréal et Ste-Anne de Bellevue. Il fut immédiatement conquis.

Il reconnut là un ensemble de principes dont l'application ferait un système monétaire «parfait»: un système de finance assez souple pour répondre à toutes les situations de l'économie, se pliant aux faits économiques au lieu de les dicter ou de les contrarier, respectant absolument la liberté de choix des individus, servant fidèlement la production et la consommation, répondant aux exigences du social autant qu'à celles de l'économique.

Et immédiatement aussi, M. Even se dit: «Il faut que tout le monde connaisse cela!» Il ne songea plus qu'aux moyens de réaliser ce voeu.

On reçut aussi deux livres, plus développés que la brochure de Larkin, sur le Crédit Social: *Social Credit for Canada*, par W.A. Tutte, *Economic Nationalism*, par Maurice Colbourne. Puis M. Even acquit des ouvrages de Douglas lui-même et d'autres sur le même sujet. Tous en anglais.

A la demande de M. Even, M. Harpell fit imprimer une traduction française de la brochure de Larkin, *From Debt to Prosperity*. Elle fut publiée sous le titre *Les Propositions du Crédit Social*. (Puis réimprimée en 2008 sous le titre de *Du régime de dettes à la prospérité*.) C'était un commencement de littérature en français sur le Crédit Social.

dans

Dans une magistrale conférence prononcée au congrès de 1959 à Allardville, au Nouveau-Brunswick, voici ce que Louis Even déclarait à ce sujet:

«Tous les jours de ma vie, je pense bien de l'autre bord aussi, je bénirai le Bon Dieu d'avoir mis le Crédit Social sur mon chemin. Je me rappellerai toujours, cette journée de 1934, lorsque sur le train qui me conduisait à mon ouvrage, de Montréal à Ste-Anne de Bellevue, j'ai eu le privilège de lire une brochure de 96 pages (*From Debt to Prosperity*, de J. Crate Larkin), qui expliquait le Crédit Social. Je ne cherchais pas le Crédit Social. Je cherchais quelque chose pour finir avec la crise absurde dans laquelle on se débattait dans ce temps-là. J'avais lu pas mal de choses.

A part mon ouvrage dans la journée, j'étais professeur pour les employés de notre imprimerie, qui étaient un peu plus d'une centaine. Toutes les semaines, nous avions une séance d'étude.

«On avait choisi comme sujet d'étude «la question de l'argent et du crédit». Alors on cherchait un manuel. J'avais lu beaucoup de manuscrits, et de petits opuscules, et de livres qui nous étaient envoyés, et dans tous, je trouvais qu'il y avait des efforts pour améliorer la situation, mais qu'il y avait quelque chose qui clochait aussi dans tous. On pouvait venir au secours du monde, à condition, à condition, à condition: fallait faire des plans, fallait faire de la dictature, fallait faire du socialisme, pour venir au secours du monde.

«Quand j'ai vu le Crédit Social, mais j'ai dit: c'est merveilleux! J'ai trouvé tout de suite que c'était vrai, que c'était une vérité que je découvrais là. Les autres avaient des ombres dans leur tableau. Il n'y avait pas d'ombre dans le Crédit Social, c'était une vérité. Je n'étais pas bien avancé dans le livre, avant de le finir, en voyant ce que c'était, j'ai dit: C'est si beau, qu'il faut que tout le monde sache ce que c'est. Il a été mis sur mon chemin, il faut que ce soit mis sur le chemin de tout le monde.

«C'est la Providence qui avait mis cela sous mes yeux, et malgré que je n'avais pas beaucoup de moyens dans ce temps-là, je ne savais pas trop comment m'y prendre. Mais j'avais le désir et j'en faisais presque le voeu que je me mettrais à répandre cela le plus possible. Je faisais mon ouvrage, je ne pouvais pas faire grand-chose, excepté en fin de semaine, jusqu'au jour où grâce à l'initiative et à l'appui de Mme Gilberte Côté-Mercier, j'ai pu décider de quitter mon ouvrage (le 4 septembre 1938) et devenir Plein-Temps pour la grande oeuvre du Crédit Social.»

Durant l'hiver de 1935-1936, tout le personnel employé à Garden City Press fut mis au courant de la doc-

trine de Douglas, au cours hebdomadaire sur l'argent et le crédit.

Au début de janvier 1936, l'Association des Comptables agréés de la Cité de Québec, sur la suggestion du Frère Ferdinand, professeur à l'Académie commerciale, demanda à M. Even une conférence sur le Crédit Social. M. Even eut ce soir-là un auditoire de choix. Entre autres, au premier rang: Me J.-Ernest Grégoire, maire de Québec et député de Montmagny; son ami, le docteur Philippe Hamel, aussi député et grand lutteur contre les trusts; leur ami commun, le docteur Marcoux; le rédacteur-en-chef du journal *L'Action Catholique*, Eugène l'Heureux, etc. Aussi, plusieurs Frères de l'Académie, dont le Frère Palassis, directeur, et d'autres du public, comme Lucien Paradis, qui allaient devenir membres actifs du mouvement en formation.

La même année, Louis Even soumit un projet qu'il avait en tête depuis longtemps: la publication d'un bulletin périodique (mensuel si possible), qu'il appellerait *Cahiers du Crédit Social*. Le premier numéro des *Cahiers du Crédit Social* portait la date d'octobre 1936. M. Even travaillait toujours à l'établissement de Garden City Press. Il rédigeait les Cahiers dans ses soirées et faisait ses tournées dans le pays dans ses fins de semaine.

Les Cahiers ne dépassèrent jamais 2 400 abonnés; mais une bonne partie des éditions s'écoulaient par l'intermédiaire de propagandistes qui en prenaient régulièrement, à chaque édition, 40 exemplaires pour un dollar, les revendant à 5 sous l'unité. Ces Cahiers ne purent paraître régulièrement tous les mois. Il fallait en écoulé suffisamment pour payer à l'imprimeur au moins une partie de la dette accumulée avant de procéder à un nouveau numéro. En trois années, d'octobre 1936 à août 1939, il parut un total de 16 numéros.

Louis Even

Finalement, en septembre 1939, alors même que le Canada entra en guerre contre l'Allemagne, la décision fut prise de lancer un journal. Vers Demain paraît sans interruption depuis cette date. De sa fondation jusqu'en 1964, Vers Demain avait 8 pages et paraissait à tous les 15 jours. En raison de l'augmentation des frais de poste, on a dû réduire le nombre de numéros par année, mais le nombre de pages augmenta. En 2011, Vers Demain passa du format de journal tabloïd à magazine sur papier glacé, toujours avec un prix modique pour l'abonnement, grâce au bénévolat de tous ses artisans, et les dons des bienfaiteurs. Puisse Vers Demain continuer de rester fidèle au charisme de son fondateur, et répandre la belle lumière du Crédit Social (aussi connu sous le nom de Démocratie Économique) pour beaucoup d'autres années! ❖

Du régime de dettes à la prospérité

Voici des extraits de l'opuscule «From Debt to Prosperity» (Du régime de dettes à la prospérité), écrit par J.-Crate Larkin de Buffalo, aux Etats-Unis, qui explique les propositions du Crédit Social, ou Démocratie Économique. C'est ce livre qui changea le cours de la vie de Louis Even et en fit un ardent propagandiste du Crédit Social en 1934. (La version française a d'ailleurs été traduite par Louis Even.) On peut trouver l'intégralité de ce livre sur le site internet de Vers Demain.

par J. Crate Larkin

Cet opuscule expose brièvement l'analyse économique et les propositions constructives du Crédit Social. Celles-ci sont principalement l'œuvre du Major C. H. Douglas, un ingénieur écossais de grande expérience pratique en sciences, en affaires et en économique.

Les propositions du Crédit Social sont conçues pour raviver les affaires, préserver la propriété privée et le système de profit, réduire les dettes, diminuer les taxes et procurer la sécurité économique à tout citoyen du Canada.

Le Crédit Social atteindrait ces résultats par l'émission de pouvoir d'achat aux consommateurs, directement, sous forme de crédit. Trois mesures pratiques, bien définies sont nécessaires à cette fin:

- 1. L'établissement, au Ministère des Finances du Canada, d'un compte de Crédit National dans lequel la production de richesse réelle de la nation figure au crédit et la consommation au débit.**
- 2. La vente de tous les biens de consommation au «juste prix», au moyen d'un escompte au détail déterminé par le coût réel de production.**
- 3. L'émission du dividende mensuel à tout citoyen canadien.**

Le Crédit Social aborde et étudie les problèmes actuels du point de vue pratique d'une civilisation enrichie de toutes les devises modernes de la science pour satisfaire les besoins et les désirs de ses membres. En réponse aux problèmes de la pauvreté et de la dépression, le Crédit Social propose une solution bien définie, la voie la plus raisonnable et la moins difficile pour sortir de la confusion financière qui humilie notre vingtième siècle. Le Crédit Social montre le moyen de remplacer les dépressions périodiques par la sécurité économique permanente, basée sur une véritable évaluation financière de la richesse réelle du Canada et l'octroi d'un pouvoir d'achat adéquat aux citoyens de ce pays.

Le Crédit Social est fondé sur deux propositions:

Premièrement: La monnaie doit fidèlement refléter

l'état exact de notre RICHESSE RÉELLE.

Deuxièmement: Toute nation civilisée où le système monétaire refléterait les faits et accomplirait son rôle (distribuer les produits et les services) verrait chez elle le règne de la prospérité et de la sécurité économique permanente et la disparition de la pauvreté, des dettes paralysantes et de la dépression industrielle.



Clifford Hugh Douglas

Le Crédit Social n'est cependant, remarquons-le bien, ni du socialisme, ni du fascisme, ni du communisme. Il n'entraîne aucune confiscation et ne veut sacrifier, ni la liberté, ni les droits de propriété de personne. Plus que n'importe quelle autre doctrine, il veut l'application du simple bon sens à la monnaie et aux affaires. Le Crédit Social ne touche qu'à la partie monétaire du système économique, parce que c'est la seule qui soit en défaut. Les méthodes de production sont bonnes; l'initiative privée est excellente; le mobile profit n'est point à condamner. Pas besoin donc de toucher à ces choses. Les théories socialistes et communistes sont aux antipodes du Crédit

Social; elles veulent embrigader l'homme au service d'un système, tandis que le Crédit Social place un système au service de l'homme.

Il reste vrai qu'en corrigeant la partie monétaire défectueuse du système économique, tout le système s'en ressent, et pour le mieux. C'est la fin de la loi de la jungle, la fin de la philosophie qui enseigne qu'on ne peut réussir qu'en appauvrissant son voisin.

Nature de la monnaie

Nous savons que les produits sont transférés du producteur au consommateur au moyen de monnaie. La monnaie est donc le chaînon unissant la production à la consommation. Elle sert de pont entre la demande de produits de la part du consommateur et la satisfaction de cette demande de la part du producteur.

La monnaie est un nombre et non une substance matérielle. La monnaie n'est pas la richesse, mais un symbole de la richesse et un moyen d'en mesurer la valeur. La monnaie nous donne une méthode pour appliquer une valeur numérique aux produits.

Deux sortes de monnaie

Nous avons aujourd'hui deux sortes principales de monnaie en usage. La première est le numéraire ou monnaie tangible, comprenant les pièces de métal frappées par le gouvernement, les anciens billets du Dominion et les billets de banque de différentes dénominations. La seconde est la monnaie de **crédit**, ou les dépôts bancaires circulant sous forme de chèques.



Deux sortes de monnaie: le numéraire et les cartes

Le numéraire est seulement la monnaie de poche du commerce. La monnaie de crédit (*note de Vers Demain: chèques à l'époque où fut écrit ce livre, mais aujourd'hui monnaie électronique stockée sur les cartes bancaires, ou plus récemment, sur les applications de téléphones portables*) est utilisée dans presque toutes les grandes transactions, où les pièces de monnaie et les billets ne sont pas pratiques, et dans une foule de transactions plus modestes où ce genre de paiements accommode mieux celui qui s'en sert. Plus de 90% de nos affaires se font par monnaie de crédit (chèques ou paiement électronique par cartes bancaires).

Nul n'ignore que le numéraire est émis par le gouvernement sous forme de pièces métalliques ou par les banques sous forme de billets imprimés; mais combien peu savent au juste d'où vient la monnaie de crédit, comment elle naît et comment elle meurt. On se sert de chèques (et plutôt de cartes bancaires maintenant) à cause de leur sécurité et de leur commodité. On inscrit sur le chèque le montant exact devant être payé à une certaine personne, et du moment que le chèque est acceptable et accepté, on n'y pense plus.

Le système de chèque est, à bien des points de vue, une grande amélioration sur le système de la monnaie tangible. Mais son invention a eu pour résultat de faire des banques **des manufactures de monnaie**, non par la frappe de la monnaie, devenue tout à fait inutile, mais par la création de simple monnaie scripturale (ou digitale, pour ce qui est de la monnaie électronique), dispensant même de billets imprimés.

Ingénieuse, la méthode par laquelle le banquier fabrique ainsi la monnaie. Simple procédé de comptabilité! Cette sorte de monnaie naît et meurt dans la banque, et la banque est responsable, et de sa naissance et de sa mort. Le banquier crée de rien les moyens de payer.

Les banques créent et détruisent la monnaie par un simple procédé de comptabilité, par émission et annulation de crédits, comme le démontre bien le prêt bancaire ordinaire. Allez-vous à la banque pour emprunter 1000 \$, le banquier s'informe de la valeur de votre crédit financier; s'il le juge bon, il accepte votre billet et vous accorde l'emprunt sollicité, en créditant votre compte de 1000 \$, exactement comme si vous aviez déposé cette somme en monnaie. Vous voilà maintenant «en dette» avec votre ami le banquier. Vous lui devez le 1000 \$ que vous avez emprunté, plus l'intérêt qu'il charge pour l'usage de ce 1000 \$ fabriqué

par lui, sur la base de votre richesse gagée. Vous pouvez maintenant tirer des chèques sur votre nouveau compte, ces chèques sont acceptables comme monnaie. Il y a dans le pays 1000 \$ de plus qu'auparavant.

Mais quand arrive le temps de rembourser cette somme, vous retirez de la circulation le montant de 1000 \$ plus l'intérêt et vous le remettez au banquier. Le compte du prêt est balancé, 1000 \$ ont cessé de vivre. Et c'est promptement et fidèlement que vous devez rembourser le banquier, sous peine de perdre les garanties déposées chez lui comme collatérales.

En d'autres termes, chaque prêt bancaire crée un **dépôt et le remboursement d'un prêt bancaire détruit un dépôt**. Qu'en a-t-il coûté à la banque pour cette création de \$1000, suivie de sa destruction? **Rien à part le coût de la comptabilité.**

Un déluge de dettes

Les banques octroient du «crédit» à l'emprunteur. Mais ce «crédit» de la banque devient la «dette» de l'emprunteur. La dette ne peut jamais s'éteindre sous un tel système, parce que tout argent mis en circulation l'est par des prêts bancaires et que l'emprunteur doit rembourser plus que le montant reçu. Il doit rembourser le principal, créé par le banquier, plus l'intérêt créé par personne! Le procédé est cumulatif — la dette grossit toujours, parce que, pour payer l'intérêt, il faut nécessairement quelque part une nouvelle alimentation de monnaie, et cette nouvelle émission est elle-même porteuse d'intérêt. Comment la dette serait-elle remboursable?

D'où doit venir le changement?

Il est futile d'attendre des maîtres du système qu'ils le corrigent eux-mêmes; ils devraient pour cela abdiquer le contrôle qu'ils ont usurpé, car jamais une monnaie saine ne peut sortir d'un monopole privé qui ne cherche que les profits. Faut-il attendre passivement que les gouvernements opèrent le changement? Ils sont aujourd'hui soumis aux maîtres de la finance, à la porte desquels ils vont servilement demander la permission de se servir du crédit réel de la nation, endettant la nation entière pour obtenir cette permission. **S'ils manifestent le désir de rectifier la situation, la force organisée des puissances d'argent se dresse devant eux. Que peuvent-ils, à moins d'avoir pour eux cette autre force toute-puissante, une opinion publique éclairée?**

C'est dire que le changement ne peut venir que du peuple lui-même, évidemment par voie légale, par l'entremise de ses représentants, lorsqu'il saura réclamer et exiger ses droits, le droit de vivre autrement qu'en paria dans son propre domaine, quand ce domaine déborde de richesse bien à lui.

Le Crédit Social répond à cet appel. La solution proposée par Douglas au plus grand problème de notre époque est un système monétaire scientifique basant le volume du crédit directement sur le volume des produits. Douglas a défini le Crédit Social comme «un système capable de monétiser la richesse réelle» ►

► existante au profit de la société». Le Crédit Social fournit un plan pratique bien défini pour le fonctionnement d'un système monétaire conçu spécialement pour équilibrer le pouvoir d'achat avec la production.

Voici les propres paroles du Major Douglas: «La fonction d'un système financier efficace et moderne est d'émettre du crédit au consommateur, jusqu'à concurrence de la capacité de production du producteur, tant que le consommateur n'est pas rassasié, ou la capacité de production épuisée.»

Il faut avoir suffisamment de monnaie disponible pour exprimer exactement la demande de produits. La monnaie, faisant office de pont entre les désirs et les produits, doit reposer sur le **crédit réel**, c'est-à-dire sur le degré d'aptitude de la nation à livrer aux consommateurs les biens dont ils ont besoin.

Deux mesures sont nécessaires pour établir un système monétaire qui reflète véritablement notre crédit réel. Toutes deux ressortent du gouvernement fédéral agissant comme représentant du peuple. Toutes deux sont d'exécution facile, en se servant d'agences déjà existantes au service du gouvernement.

La première nécessité, c'est de restituer à la nation ses droits constitutionnels en matière de monnaie. Le contrôle du volume de monnaie de la nation est une prérogative souveraine que seul doit exercer le gouvernement souverain. Ce contrôle inclut le crédit aussi bien que le numéraire. Ce sera le premier pas vers une véritable reprise économique d'un caractère permanent.

En second lieu, la nation doit recueillir les faits et chiffres établissant notre capacité de production et de livraison des produits à la consommation. C'est sur cette fondation solide que repose notre crédit réel.

À cette fin, dès que la nation aura repris le contrôle constitutionnel de son propre système monétaire, l'action pratique et immédiate proposée par le Crédit Social sera la nomination d'une commission de Crédit National, complètement en dehors de la politique. Le premier devoir de cette commission serait de dresser un inventaire national de la capacité productive actuelle du pays en tant qu'il s'agit de produits désirés par les consommateurs. Un compte de Crédit National serait ouvert, basé sur cette capacité de production. Le compte de Crédit National est simplement un bilan représentant les faits connus de la capacité de production comparés avec la consommation; on peut considérer cette dernière comme exprimant le pouvoir d'achat.

Un exemple sommaire et quelques chiffres illustreront d'une façon générale comment le Compte de Crédit National produit les faits nécessaires à la monétisation de la richesse réelle. Supposons que le **tableau ci-dessous** représente un compte trimestriel du Crédit National.

D'après les chiffres de cet exemple, le Trésor pourrait émettre deux milliards et demi de dollars, en monnaie de crédit, transformant ainsi le crédit réel en crédit financier placé à la portée des consommateurs pour leur permettre d'acheter les fruits de la production. ❖

COMPTE DE CRÉDIT NATIONAL	
(Les chiffres expriment des millions de dollars)	
Augmentation de la richesse réelle	Diminution de la richesse réelle
1. PRODUCTION	1. CONSOMMATION 6 000
(a) Produits de consommation . 7 000	(Produits vendus au détail)
(b) Produits de capital 2 500	
2. Importations 300	2. Exportations 600
(Richesse réelle reçue)	(Richesse réelle sortie du pays)
3. Appréciation 200	3. Dépréciation 900
(Augmentation de valeur commerciale des actifs de production)	(Usure des usines, de l'outillage, etc.)
4. Paiements sur les dettes étrangères ?	4. Paiements sur la Dette Nationale ?
(Reçus des autres nations)	(Dépenses pour retirer les obligations détenues par les banques, réduire les taxes.)
ADDITION totale à la Richesse 10 000	SOUSTRACTION totale de la richesse réelle 7 500
(Enrichissement)	(Appauvrissement)
BALANCE DE CRÉDIT RÉEL 2 500	} Disponible pour financer la consommation additionnelle (au moyen de l'escompte et du dividende)
(Surplus net de l'augmentation de la richesse nationale réelle)	
(Ces chiffres sont imaginaires, à titre d'exemple seulement)	

Dieu ou Mammon

À partir de 1920, les écrits de C.H. Douglas devinrent extrêmement populaires, et firent l'objet de cercles d'études dans tout l'empire britannique, et même au Japon et aux États-Unis. En Irlande, l'abbé Peter Coffey (1876-1943), docteur en philosophie et professeur de métaphysique au célèbre collège de Maynooth, appuyait lui aussi la réforme du Crédit Social, ou Démocratie Économique, de Douglas, avec son dividende et escompte compensé. Voici ce qu'il écrivait, le 3 mars 1932, dans une lettre à un Père jésuite canadien, le Père Richard:



Abbé Peter Coffey

«Les difficultés posées par vos questions ne peuvent être résolues que par la réforme du système financier du capitalisme, selon les lignes suggérées par le Major Douglas et l'école créditiste du crédit. C'est le système financier actuel qui est à la racine des maux du capitalisme. L'exactitude de l'analyse faite par Douglas n'a jamais été réfutée, et la réforme qu'il propose, avec sa fameuse formule d'ajustement des prix, est LA SEULE réforme qui aille jusqu'à la racine du mal.

«J'ai étudié le sujet durant 15 années et je considère une réforme financière (telle que proposée par Douglas) comme essentielle au rétablissement d'un système économique chrétien de propriété largement répandue et par conséquent, la seule option à opposer à celle d'un communisme révolutionnaire, violent et athée.

En 1940, l'abbé Coffey écrivait la brochure suivante, dont le titre fait référence à la fameuse phrase de Jésus dans l'Évangile (Lc 16, 13): «Vous ne pouvez servir deux maîtres... Dieu ou Mammon (Dieu ou l'argent)»:

par l'abbé Peter Coffey

Frustrations devant l'abondance

Les maux économiques et politiques de la société crèvent les yeux; mais encore faut-il déterminer scientifiquement leurs causes si l'on veut apporter le remède approprié...

Quel est le but de l'organisation économique? Vise-t-elle à fournir du travail à tout le monde? Ou bien son but n'est-il pas plutôt de produire le plus de biens possible, marchandises et services, avec le moins de peine possible?

Les méthodes agricoles et industrielles améliorées augmentent le rendement du travail humain. Souvent même, elles remplacent le labeur de l'homme par

des machines, surtout depuis la grande guerre (1914-1918). Si bien qu'aujourd'hui, la société organisée peut fournir assez de biens utiles pour satisfaire les besoins vitaux de tous les hommes. Et cela tout en diminuant progressivement la part du labeur humain.

a) Le peuple se rend compte de l'énorme capacité de production du système industriel; mais

b) Le peuple croit encore que les biens utiles à l'homme doivent être liés au travail de toute la population, comme avant l'avènement de la machine moderne.

De là... le blâme qu'on jette sur la machine, sur le progrès, au lieu de chercher pourquoi on empêche la distribution des produits de la machine...

D'une part, le peuple entend parler... de récoltes diverses délibérément réduites; de richesses de toutes sortes que l'on détruit systématiquement plutôt que de les distribuer pour la consommation; d'usines et de machines ne fonctionnant que par intermittence; de milliers d'hommes valides, avides de travailler, et forcés au chômage.

D'autre part, ce même peuple entend dire et constate que des millions d'êtres humains vivent dans une pauvreté abjecte; que le droit naturel au mariage est frustré, parce que le système est incapable de distribuer l'abondance des richesses qu'il est capable de produire.

Mais le peuple, tout en se rendant compte de l'absurdité de cette situation et tout en réclamant contre elle, ignore tout de même la cause réelle de son malheur. En désespoir de cause, il soutient et préconise des réformes futiles et illégitimes.

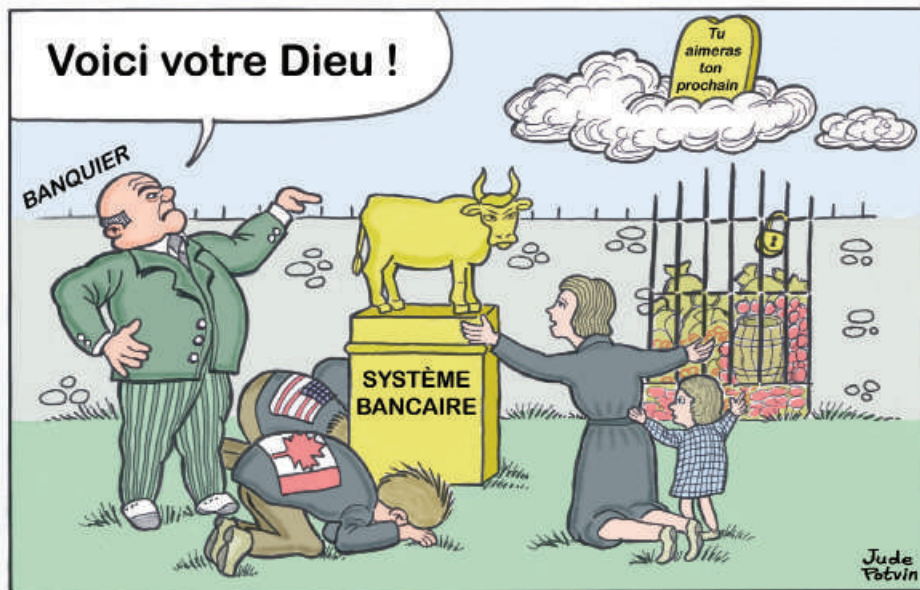
Ces réformes futiles et illégitimes sont le communisme et le socialisme. Illégitimes, parce qu'elles nient les droits naturels de la personne humaine. Futiles, parce qu'elles ne vont pas au vrai mal; elles ne sont pas appropriées et ne guériraient point les maux économiques dont souffre la société. D'ailleurs, les papes les ont condamnées, et pour nous, catholiques, cela doit suffire...

But du système économique

Le but de l'association économique est de procurer les biens matériels et les services requis par les consommateurs, par les hommes, les femmes et les enfants. Cela se fait par deux procédés bien distincts:

- a) La production, y compris les moyens de transport;
- b) La distribution de ces produits parmi les consommateurs.

Le premier de ces moyens, la production, devient de plus en plus efficace. Ce n'est donc pas dans la production que se situe le mal économique dont nous souffrons.



Il faut donc chercher le mal dans le deuxième procédé: c'est la distribution qui a failli à la tâche et qui se trouve aujourd'hui paralysée.

Mais l'instrument de distribution, l'outil des échanges, c'est l'argent, la monnaie. C'est donc le système monétaire qui remplit mal sa fonction; il ne distribue pas les biens, les fruits de la production...

Systeme monétaire vicieux

La monnaie est essentiellement un système de «tickets» ou bons pour faciliter les échanges de biens. La valeur ou validité de l'argent est basée sur la confiance que les hommes ont dans la capacité productrice de leur pays.

La fonction naturelle de l'argent est d'assurer continuellement la distribution de tous les biens utiles que le peuple peut produire et dont il a besoin.

Tous les gouvernements modernes ont négligé leur devoir, en abandonnant le contrôle du système monétaire à un petit groupe d'hommes qui se fichent de la fin première de l'argent et lui font atteindre un but diamétralement opposé. Ces hommes ont ainsi la haute main sur tout le pouvoir économique et même politique de la société.

Dans son encyclique *Quadragesimo Anno*, le Pape Pie XI attire l'attention du monde chrétien sur ce monopole international de la finance et indique quelques-unes de ses conséquences les plus désastreuses.

Les contrôleurs du régime financier actuel, c'est-à-dire les maîtres du système bancaire se sont fait réserver le droit d'émettre l'argent. Or ils ne créent et mettent l'argent en circulation que sous forme de dette qu'il faut leur rembourser avec intérêt. Par les remboursements qu'ils exigent à date fixe, ils retirent et annulent cet argent, avant même que les biens produits aient atteint les consommateurs.

Vu que l'argent est le véhicule pour faire passer les biens du producteur au consommateur, la dispari-

tion de l'argent enlève au peuple le pouvoir d'acheter toute la production faite pour lui. Le système bancaire, en retirant ainsi l'argent à contretemps et en retirant plus d'argent qu'il en avait émis, établit la rareté de l'argent en face des produits et en face du travail qui demande de moins en moins d'emplois.

De là les exportations et la concurrence effrénée pour les marchés étrangers, parce qu'il n'y a pas assez d'argent dans le marché domestique. De là, les dettes internationales. De là, les conflits économiques conduisant à la guerre. De là aussi, les hypothèques progressives sur l'agriculture, l'industrie, le capital et les ressources naturelles de la société — hypothèques qui placent l'univers à la merci de ce monopole bancaire mondial...

L'État devenu esclave

Une autre conséquence désastreuse soulignée par le Pape, c'est la mise en esclavage, la soumission complète de l'État, de tous les gouvernements, de tous les organismes politiques, vis-à-vis d'une ploutocratie qui n'est, en somme, qu'un État dans l'État. Véritable pouvoir politique usurpé et conduit par les monopoleurs qui contrôlent l'argent, le sang même de la vie économique.

C'est là une inversion néfaste de l'ordre. L'organisme économique et industriel de la société devrait être subordonné à l'organisation politique attitrée. Dans le domaine temporel, le pouvoir politique régulier doit être suprême. Son autorité, en effet, découle de Dieu, et non pas de la force ou de la ruse de ceux qui, animés par des sentiments de domination et de lucre, ont usurpé le pouvoir économique en usurpant le contrôle de l'argent...

Le poids des hypothèques, des dettes est devenu trop lourd et l'État se voit forcé d'intervenir et de prendre sous sa tutelle l'exercice de maintes fonctions économiques qui appartiennent de droit aux organismes économiques subordonnés à l'État.

Le Pape Pie XI, dans *Quadragesimo Anno*, indique quelques-uns de ces organismes coopératifs – guildes ou corporations – par lesquels seraient instaurées des méthodes plus efficaces de production et de distribution des richesses.

Mais ils ne pourront atteindre leur objectif que si l'État commence par assujettir à l'industrie le système monétaire du pays en le dirigeant légitimement vers son but: distribuer les produits de la société considérée comme productrice à la société considérée comme consommatrice...

L'Etat doit donc, par des actes législatifs —

a) Déterminer la fonction propre du système monétaire;

b) Passer des lois pour que cette fonction soit accomplie.

Donc, tracer les grandes lignes de la politique bancaire qui doit présider à l'émission et au retrait du crédit de la société...

Le devoir du gouvernement politique et des hommes d'Etat qui voudront partager ses responsabilités, sera de faire adopter les lois nécessaires pour fixer la politique financière nationale. Puis donner aux administrateurs actuels du système bancaire l'ordre d'agir en sorte que le but indiqué par cette politique soit atteint.

La société volée de son crédit

Le système bancaire seul possède et exerce de facto le pouvoir de fabriquer et de canceler la monnaie.

La valeur, la validité, le pouvoir d'achat de cet argent ne proviennent pas de l'or, mais du crédit national, c'est-à-dire de ce que la société est capable de produire des biens pour honorer cet argent.

La société ne devrait donc pas être forcée de payer des intérêts perpétuels aux créateurs de l'argent. Elle paie tribut à des comptables qui ne font qu'enregistrer une valeur de production qui lui appartient, à elle, la société.

De plus, la société est forcée de payer ce tribut, non pas en produits qu'elle peut faire, mais en argent qu'elle ne fait pas. Le banquier exige, comme tribut, une chose que lui seul a le droit de faire. Le banquier seul fait l'argent. Or il ne fabrique que le capital, mais il demande de lui rapporter le capital qu'il a créé, plus l'intérêt qu'il n'a pas fait et que personne autre n'a le droit de faire.

Ce paiement d'intérêt, par la société, au système bancaire, sur de la monnaie nouvellement créée et qui ne coûte rien, n'est pas du tout semblable ni comparable à l'intérêt qu'un prêteur ordinaire exige sur de l'argent déjà en existence, qu'il a gagné, épargné et prêté à l'industrie.

Conséquences

Le système bancaire s'efforce constamment de retirer le plus tôt possible l'argent émis pour la production, sans se soucier de voir à ce que cet argent ait effectué aussi la distribution...

D'où nombre de conséquences désastreuses:

a) Une concurrence effrénée. On cherche à diminuer le plus possible les prix de revient, en coupant sur les salaires ou en pressurant les ouvriers. Puis on cherche à vendre le plus cher possible. Le tout pour récupérer les frais totaux, y compris l'intérêt sur l'argent créé.

b) Une série continuelle de faillites. Les plus faibles et les moins brutaux tombent devant la concurrence,

faute de pouvoir d'achat global suffisant chez les consommateurs.

c) La naissance de monopoles par la disparition des concurrents faibles.

d) Accumulation croissante de produits qui ne se vendent pas, malgré les besoins de consommateurs sans argent.

e) Lutte internationale pour les marchés étrangers, afin d'y écouler ces surplus. D'où conflits économiques engendrant des conflits militaires.

f) Orientation de l'industrie vers la production de biens de capital: machines, outillage, etc., pour essayer d'augmenter entre les mains du public l'argent nécessaire à l'achat des biens de consommation.

g) Faillite graduelle de cette tentative, vu que les machines déplacent l'ouvrier et parce que l'outillage ainsi augmenté est bientôt réduit au repos, les consommateurs n'ayant pas l'argent pour acheter les produits de cet outillage.

Le vrai remède

Les gouvernements ont voulu venir au secours de ces situations par divers palliatifs, par des travaux publics ou par des secours directs aux plus éprouvés.

Mais les gouvernements ne peuvent se procurer l'argent nécessaire à ces remèdes que de deux façons:

a) Par des impôts, soutirés du revenu déjà insuffisant des consommateurs;

b) Par des emprunts venant des banques, monnaie nouvelle faite par les banques, mais plus tard réclamée plus qu'en entier, vu l'intérêt qu'elle commande.

La faillite de ces remèdes est donc très évidente. Ils laisseront les consommateurs grevés d'une plus grosse dette et de plus en plus dépourvus de pouvoir d'achat...

Pour solutionner ce problème, il est clair que les gouvernements doivent:

a) Reprendre leur prérogative, exercer eux-mêmes le contrôle sur le volume de l'argent nécessaire à leur peuple;

b) Baser la monnaie sur la capacité productive de leur pays;

c) Emettre l'argent nouveau, non plus comme une dette envers les banquiers et comme grevé d'intérêt, mais émettre de l'argent absolument libre de dette;

d) Donner un dividende national à chaque citoyen.

En même temps, pour empêcher automatiquement toute inflation comme toute déflation, pour maintenir un équilibre parfait et constant entre les prix et le pouvoir d'achat, les prix doivent être soumis à un escompte national établi d'après les statistiques de la production et de la consommation. Cet escompte sera calculé de manière à combler l'écart entre les prix et le pouvoir d'achat collectif. ❖

Abbé Peter Coffey

Pour combattre efficacement l'inflation

par Louis Even

Où se trouve cet ennemi ?

Tout le monde se plaint de l'inflation aujourd'hui, et à bon droit. Gouvernements et citoyens, producteurs et consommateurs, tous s'accordent à déclarer l'inflation un mal majeur de l'économie actuelle: elle ralentit l'écoulement des produits sur le marché domestique; elle place les exportateurs en mauvaise situation devant des concurrents étrangers offrant des produits moins coûteux; elle réduit l'approvisionnement des familles à cause des prix trop élevés; elle provoque du chômage à cause de produits invendus,

Il faut donc faire la lutte à l'inflation. À la bonne heure; mais pour combattre un ennemi, il convient de bien savoir qui il est, et où il se trouve. Le mot inflation signifie gonflement. Ce doit donc être une chose assez visible, puisqu'elle est gonflée.

Où est-il ce gonflement? Dans les porte-monnaie, ou bien dans les prix?

Je n'ai jamais entendu personne, ni vous non plus sans doute, se plaindre d'avoir trop d'argent dans son porte-monnaie ou dans son compte de banque. Mais les prix, tout le monde s'en plaint. Ne voit-on pas les ouvriers crier à la fois contre les prix et pour plus de salaires? C'est que tous savent très bien où est le gonflement, où est l'inflation.

C'est donc bien clair: l'inflation — cet ennemi abhorré — est dans les prix, et non pas dans les porte-monnaie.

Or, tous nos grands aboyeurs des sphères politiques et économiques sont d'accord pour vouloir corriger l'inflation en diminuant les porte-monnaie. Dégonfler ce qui est déjà à plat, et laisser intouché ce qui est gonflé et se gonfle de plus en plus!

Les banques, entrant dans le concert si même elles ne le dirigent pas, pratiquent la restriction du crédit, donnant comme raison qu'il faut combattre l'inflation. La restriction du crédit à la production réussit à freiner la production. Elle peut donc avoir pour effet de diminuer le volume des produits, mais non pas leur prix. Bien au contraire: c'est quand les produits deviennent moins abondants qu'ils sont portés à augmenter de prix.

La restriction du crédit s'accompagne de la hausse des taux d'intérêts pour les prêts encore consentis aux producteurs. Or, la hausse des taux d'intérêts ne

contribue pas à abaisser les prix; au contraire encore: les producteurs devant nécessairement inclure toutes leurs charges financières dans leurs prix, des intérêts plus élevés font des prix plus élevés.

En plus de recommander la hausse des taux d'intérêts, des bonnets carrés (diplômés en économie) recommandent la hausse des taxes et des impôts pour combattre l'inflation. Cela réussirait à quoi? Les impôts qui sont payés par des producteurs sont inclus dans le prix de leurs produits: plus de ces impôts signifie donc de plus gros prix. Quant aux taxes et impôts payés par le public acheteur, ils combattent simplement le porte-monnaie où il n'y a pas d'enflure, au lieu de s'attaquer aux prix où réside l'inflation.

Avec toutes ces méthodes, on nourrit l'ennemi qu'on prétend combattre, en augmentant des charges financières qui sont un élément des prix. Et l'on s'en prend aux victimes,

en les dégarnissant d'un pouvoir d'achat déjà insuffisant. Voilà, certes, une drôle de guerre!

Par un abaissement compensé des prix

Puisque l'inflation est dans les prix, c'est sur les prix, et non ailleurs, qu'il convient d'agir.

Est-ce à dire qu'il faille geler, fixer les prix par décret du gouvernement? Pas du tout. Les prix sont affaire des producteurs, des intermédiaires, des marchands.

Le producteur, par exemple, doit inscrire, dans le prix des produits qu'il livre au grossiste, tous ses frais de production, la dépréciation de son outillage y comprise, plus son profit, qui est aussi légitime pour lui que le salaire l'est pour l'employé.

De même pour le grossiste, de même pour le détaillant. Les prix sont affaire de comptabilité; et nul n'est plus compétent pour les établir que ceux qui assument les frais de production, de manutention, de transport, de ventes.

Alors, comment abaisser les prix? Comment le faire sans nuire à ceux qui doivent récupérer leurs frais de production avec un profit légitime?

Cette question a été étudiée et une proposition concrète offerte par l'Écossais Clifford Hugh Douglas, fondateur de l'école créditiste. Douglas abordait le problème en ingénieur qu'il était, concevant les moyens en fonction des fins — et non pas en esclave de formules désuètes, avérées inefficaces. Ses premiers écrits ont paru en 1918. Si sa proposition avait été adoptée alors, on n'aurait pas eu à déplorer la grande crise des années '30, ni l'inflation croissante d'aujourd'hui, ni



Louis Even à son bureau, en 1964

bien d'autres non-sens économiques dont les effets ont causé, et causent encore, des maux incalculables.

En quoi donc consiste cette proposition du Crédit Social, ou Démocratie Économique? Elle consiste à établir deux prix : 1) Le prix comptable, par les méthodes courantes; 2) Le prix escompté et compensé — l'acheteur ne payant que le second.

L'introduction d'un double prix ne serait pas une innovation. Tout le monde est déjà familier avec la pratique d'un double étiquetage; par exemple: prix régulier, 80 dollars; prix spécial pour cette vente, 64 dollars. Le «prix régulier», 80,00\$, c'est le prix comptable. Le «prix spécial», 64,00\$, c'est le prix escompté. L'escompte, le rabais, est ici de 16 dollars, soit 20% du prix comptable.

Dans ce cas, c'est évidemment le marchand qui fait les frais de l'escompte. Il le fait pour stimuler la vente de produits dont l'écoulement languit. Son profit sera moindre, peut-être minime, mais mieux que rien. Il peut aussi avoir pris des arrangements avec le grossiste ou avec le producteur pour un partage de ce sacrifice de profit. De toute façon, il y a dans ce cas particulier une véritable déflation du prix à payer par l'acheteur, une déflation de 20 pour cent.

Eh bien, la méthode proposée par le Crédit Social utiliserait, elle aussi, le double prix, mais avec ce perfectionnement que l'escompte serait généralisé, qu'il porterait sur tous les produits, serait au même pourcentage pour tous, et serait compensé au vendeur. Autrement dit, le vendeur toucherait son prix comptable, mais l'acheteur ne paierait que le prix escompté.

Cet escompte général, appelé par les créditistes escompte national compensé, pourrait varier d'un terme à l'autre, selon la situation de l'économie, mais il s'appliquerait à tous les comptoirs de détail, indistinctement.

La question qui se pose est: par qui, et comment l'escompte sera-t-il compensé au vendeur, si le vendeur doit toucher son plein prix? Réponse: par un organisme monétaire approprié.

Disons tout de suite que la désignation du taux de l'escompte et la compensation au vendeur seraient la responsabilité d'un organisme monétaire établi par le gouvernement, mais indépendant du gouvernement dans l'exercice de ses fonctions, déduisant mathématiquement le taux de l'escompte des statistiques périodiques de la production et de la consommation, donc sans la moindre ingérence politique ni influence d'intérêts privés. Ce serait quelque chose comme l'organisme judiciaire, où les juges sont nommés par le gouvernement, mais rendent leurs jugements d'après des lois qu'ils n'ont pas faites et sur la preuve de faits dont ils ne sont point les auteurs.

Cet organisme monétaire pourrait être une adaptation fonctionnelle de la Banque du Canada, ou être une fonction des banques à charte agissant dans ce cas comme agences de la société, ou tout autre appareil approprié à cette fin.

Sur présentation périodique des bordereaux de ventes attestant l'escompte accordé aux clients, l'organisme créditerait le marchand du montant de cet escompte. (L'inverse de la taxe de vente, que les marchands doivent collecter de leurs clients et remettre au gouvernement: donc, opération plus agréable, sans plus de complication.)

Ces crédits octroyés aux marchands, pour combler un vide monétaire, reposeraient exactement sur la même base que les crédits créés et prêtés par les banques à des emprunteurs sur la capacité de production du pays, qui est un bien national, et non pas un bien bancaire. Base sans laquelle tout l'argent du monde ne vaudrait rien, mais base qui reste inutilisée quand il n'y a pas de crédit financier pour permettre sa mise en œuvre. La meilleure preuve de ce fait, c'est que la restriction du crédit financier diminue les activités productrices, alors même que la capacité de production est toujours là.

La base disponible pour des émissions de crédits comprend toute la différence entre la capacité totale de production du pays et la capacité totale de payer dont dispose la population. Or, les crédits proposés comme compensation d'escomptes sont loin de couvrir tout ce champ, puisqu'ils tiennent compte, non pas de toute la capacité de production, mais seulement de la production déjà réalisée et offerte aux consommateurs, et seulement si cette production convient aux consommateurs puisqu'il faut qu'elle soit vendue pour qu'il y ait escompte.

— Mais l'inflation? Ces crédits libérés ne contribueraient-ils pas à l'activer au lieu de l'éteindre?

— Il ne peut y avoir d'inflation là où il y a déflation. Il ne peut y avoir augmentation de prix quand il y a diminution de prix.

L'erreur commune est d'appeler inflation tout accroissement d'argent dans la circulation. Il peut y avoir lien à inflation quand l'émission de crédit entraîne comme conséquence une augmentation des prix. C'est assez le cas des émissions faites sous forme de prêts bancaires à intérêts: l'intérêt est facteur d'inflation, puisqu'il faut l'ajouter au prix. Mais une émission subordonnée à un abaissement des prix devient facteur de déflation, et non pas d'inflation.

Une objection peut demeurer: Le vendeur ne va-t-il pas grossir son prix comptable, puisqu'il est assuré de récupérer tout ce prix, l'escompte étant lui-même plus gros quand le prix est plus élevé?

Réponse — Premièrement: la concurrence entre vendeurs continuerait de jouer, tant pour les prix que pour la qualité des produits. Les acheteurs n'iront pas où les prix sont plus élevés. Or, sans vente, le marchand ne touche ni le prix escompté ni l'escompte.

Deuxièmement: Une augmentation de pouvoir d'achat atteignant ainsi les consommateurs, sans passer par l'industrie, n'affecte aucunement le coût de revient. Pourquoi donc le prix monterait-il? La diffi-

► culté à comprendre cela vient de ce que, aujourd'hui, tout argent entrant en circulation passe par l'industrie, donc entre dans les prix. •

Troisièmement: Si toutefois, malgré la concurrence, on devait constater des abus en certains endroits, rien n'empêcherait d'insérer une clause protectrice dans les modalités de la compensation. Cette compensation est faite au nom de la société, et elle

profite au marchand autant qu'à l'acheteur. La société peut donc exiger que les bénéficiaires conviennent de s'en tenir à un pourcentage raisonnable de profit dans l'établissement de leurs prix comptables. La sanction serait la perte du privilège d'escompte — ce qui ferait certainement les acheteurs aller là où l'escompte demeure, chez les vendeurs respectueux de l'équité. ❖

Louis Even

A ne peut acheter A + B

Le producteur doit inclure dans ses prix tous ses coûts de production s'il désire rester en affaires. Les salaires distribués à ses employés – que Douglas appelle «paiements A» – ne sont qu'une partie du coût de production du produit. Le producteur a aussi d'autres coûts de production qui ne sont pas distribués en salaires, mais qu'il doit inclure dans ses prix: les paiements pour les matériaux, les taxes, les frais bancaires, l'entretien et le remplacement des machines, etc. Douglas appelle ces paiements faits à d'autres organisations les «paiements B».

Le prix de vente du produit doit inclure tous les coûts: les salaires (A) et les autres paiements (B). Le prix de vente du produit sera donc $A + B$. Alors, il est évident que les salaires (A) ne peuvent acheter la somme de tous les coûts ($A + B$). Il y a donc un manque chronique de pouvoir d'achat dans le système.

Quand le produit fini est offert au public, il est accompagné de son prix. Mais une partie de l'argent figurant dans ce prix fut distribuée, peut-être, il y a six mois, un an, ou plus. Une autre partie le sera seulement après que le produit aura été vendu et que le marchand se sera servi de son profit. Une autre partie, dans dix ans peut-être, quand la machine, dont l'usure est inscrite en frais dans les prix, sera remplacée par une machine neuve. Etc.

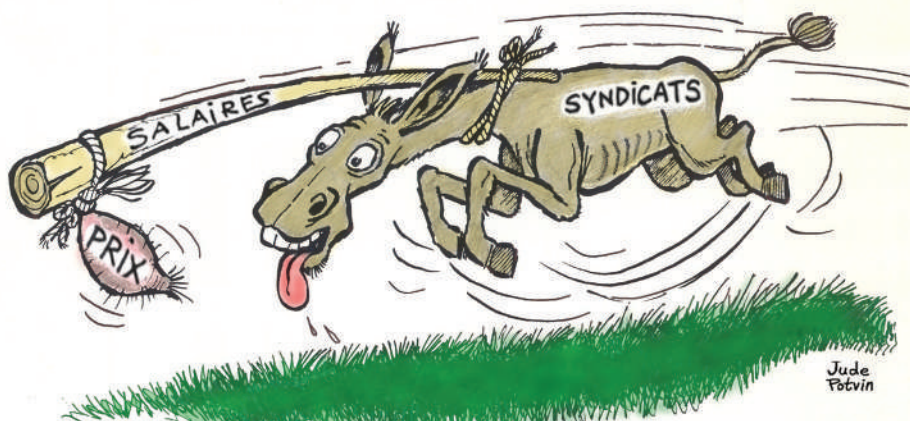
Puis, il y a des personnes qui reçoivent de l'argent et ne s'en servent pas. (Ils l'épargnent.) Cet argent est dans les prix; il n'est pas dans le pouvoir d'achat de ceux qui ont besoin des produits.

Le remboursement des prêts bancaires à terme fixé et le système fiscal actuel accentuent encore la discordance entre les prix et le pouvoir

d'achat. D'où l'accumulation des produits. D'où le chômage, et le reste.

Certains peuvent répliquer que les entreprises payées par les paiements «B» (celles ayant fourni la matière première, la machinerie, etc.) paient des salaires à leurs propres employés, et qu'une partie des paiements «B» devient ainsi des paiements «A» (salaires). Cela ne change rien à la vérité de ce

Pauvre âne! Allonger la perche ne rapproche pas le navet!



Le dividende du Crédit Social augmenterait les revenus sans augmenter les prix ni les salaires

qui a été dit précédemment: c'est tout simplement un salaire distribué à une autre étape de la production, et ce salaire (A) ne se distribue pas sans entrer dans un prix, qui ne peut être moindre que $A + B$; l'écart existe toujours.

Même si on essaie d'augmenter les salaires pour rattraper les prix, la hausse des salaires sera incluse automatiquement dans les prix, et rien ne sera réglé. (C'est comme l'âne qui court après le navet sur la caricature.) Pour pouvoir acheter toute la production, il faut donc un revenu supplémentaire en dehors des salaires, au moins égal à B. C'est ce que ferait le dividende du crédit social, accordé à chaque mois à chaque citoyen du pays. (Remarquez bien, ce dividende serait financé par de l'argent nouveau créé par la nation, et non pas par les taxes des contribuables, car ce serait alors de l'argent provenant des salaires.) ❖

L'Église catholique romaine est la seule Église fondée par Jésus-Christ

Il est toujours important de revenir aux fondements de la foi et de comprendre ce qui est nécessaire au salut. Beaucoup d'enfants et d'adultes ont oublié ou n'ont jamais su les réponses, puisque la religion n'est plus enseignée dans les écoles. Par exemple, on entend souvent dire: «Je suis spirituel, mais pas religieux» (ce qui signifie que la personne en question ne veut appartenir à aucune religion organisée), ou bien: «Jésus, oui, mais l'Église, non», comme si Jésus n'avait fondé aucune Église, ni l'Église catholique ni aucune autre.

Eh bien oui, Jésus a bel et bien fondé une Église, et il en a fondé une seule: l'Église catholique romaine, dirigée aujourd'hui par le pape François. Jésus est la tête de l'Église, On trouve l'explication dans différents catéchismes publiés sous forme de questions et réponse, dont celui intitulé «My Catholic Faith» (Ma foi catholique), écrit en anglais en 1949 par Mgr Louis LaRavoire Morrow, évêque de Krishnagar, aux Philippines, de 1939 à 1969. Voici la traduction des articles de ce catéchisme parlant des origines de l'Église catholique:

Jésus-Christ a-t-il fondé une Église?– Oui, toute l'histoire, religieuse et non religieuse, y compris la Bible, prouve clairement que Jésus-Christ a fondé une Église.

1. Après avoir enseigné publiquement ce qu'il demandait à tous de croire et de pratiquer, annonçant ainsi les principales doctrines de son Église, le Christ a réuni un certain nombre de disciples. Il en choisit douze, auxquels il donna une instruction et une formation particulières.

Le terme «royaume», par lequel Notre Seigneur désignait son Église, implique une autorité organisée. Il a dit aux hommes qu'il avait choisis: «Ce n'est pas vous qui m'avez choisi, c'est moi qui vous ai choisis» (Jean 15:16). Il n'a pas enseigné aux disciples pour eux seuls, mais pour qu'ils soient le fondement de son Église. Dieu n'est pas venu sauver seulement quelques disciples, mais tous les hommes.

2. Le Christ a dit aux hommes qu'il avait choisis: «Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie» (Jean 20, 21), leur demandant d'aller prêcher les doctrines qu'il avait enseignées. Il les envoya à toutes les

nations, promettant le salut à ceux qui croiraient, et menaçant de condamnation ceux qui refuseraient de croire.

«Celui qui croira et sera baptisé sera sauvé, mais celui qui ne croira pas sera condamné» (Marc 16, 16). Dieu est juste ; il n'aurait pas menacé de condamnation les incroyants s'il ne leur avait pas fourni les moyens de croire. Son Église est ce moyen; tous les hommes doivent y adhérer.



Je crois en l'Esprit Saint, à la sainte Église catholique, à la communion des saints

vous remettrez les péchés, ils leur sont remis» (Jean 20, 23): «Ceux à qui vous pardonnerez leurs péchés, ils leur sont pardonnés» (Jean 20, 23).

c. Ils avaient le pouvoir de gouverner lorsque le Christ a dit : «Celui qui vous écoute m'écoute; celui qui vous rejette me rejette; et celui qui me rejette rejette celui qui m'a envoyé» (Luc 10, 16). Et: «Tout ce que vous liez sur la terre sera lié dans le ciel» (Matthieu 18, 18).

d. Ils avaient le pouvoir d'offrir des sacrifices lorsque, lors de la dernière Cène, le Christ, après avoir institué l'Eucharistie, leur a dit : «Faites ceci en mémoire de moi» (1 Co 11, 24-25).

4. Après avoir formé les disciples et les apôtres à l'organisation de son Église, le Christ a choisi Simon Pierre et en a fait le chef. Simon, dont le Christ a changé le nom en Pierre, était le chef de l'Église.

C'est sur Simon que le Christ a promis de bâtir son Église, en disant : «Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Église» (Mt 16,18). Après la résurrection, il a confirmé l'autorité de Pierre sur l'Église en lui disant:

► «Pais mes agneaux, pais mes brebis» (Jn 21,15 -17).

4. Enfin, il a promis de rester pour toujours avec l'Église qu'il a établie.

Si la mort de Notre Seigneur ne devait faire du bien qu'à quelques personnes vivant alors en Judée, ses mérites auraient été très limités. Mais elle ne pouvait faire du bien aux générations futures que s'il existait une organisation ayant l'autorité de transmettre ses enseignements et de les préserver de tout changement. C'est son Église.

Pourquoi Jésus-Christ a-t-il fondé l'Église? Jésus-Christ a fondé l'Église pour amener tous les hommes au salut éternel. Notre Seigneur Jésus-Christ a établi l'Église afin de conduire les hommes au ciel...:

a. en poursuivant son enseignement et son exemple; et

b. Appliquer les fruits de son sacrifice sur la croix à tous les hommes jusqu'à la fin du monde.

Notre Seigneur a donné à l'Église une triple fonction: la fonction d'enseignant, la fonction de prêtre ou de sanctificateur, et la fonction de pasteur ou de dirigeant. Par ces fonctions, le Christ a voulu que son Église accomplisse le but pour lequel il l'a fondée.

2. Après le dimanche de la Pentecôte, les Apôtres ont commencé à accomplir leur mission: faire de toutes les nations des disciples. Par eux et leurs successeurs, cette mission continue et continuera jusqu'à la fin du monde.

Lors de la première Pentecôte, environ trois mille personnes ont été reçues dans l'Église après le sermon de saint Pierre. Il s'agissait des premiers membres convertis et baptisés depuis l'Ascension de Notre Seigneur.

L'Église fondée par le Christ était-elle une organisation visible?

L'Église fondée par le Christ était une organisation visible, dotée de certains signes distinctifs.

1. Personne ne peut nier que Jésus-Christ a rassemblé des disciples, et qu'il a choisi parmi eux douze apôtres, auxquels il a donné des instructions et des ordres spéciaux. Il a fait d'eux le fondement de son organisation; n'est-ce pas v i s i b l e ?

Parlant d'un homme têtu, il a dit: «S'il refuse même d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme les païens» (Mt 18, 17). Et il a promis à ses disciples: «Amen, je vous le dis, tout ce que vous lierez sur la terre sera lié dans le ciel, et tout ce que vous délierez sur la terre sera délié dans le ciel» (Mt 18,18). Il est certain que quelque chose doit être visible pour lier et délier, pour être écouté et obéi. Et le Christ a parlé de cette organisation visible comme d'une ville située sur une montagne qui ne peut être cachée (Mt 5,14).

2. Dès le début, les Apôtres ont exercé leur autorité et leurs pouvoirs, signes d'une organisation très visible. Ils ne conseillaient pas; ils dirigeaient, comme



Le Christ remet les clés à saint Pierre, par Pietro Perugino (1481-82) fresque, Chapelle sixtine, Vatican

des supérieurs, et décidaient, comme des juges. C'est ainsi que saint Paul excommunia le pécheur corinthien et qu'il ordonna aux Hébreux: «Obéissez à vos supérieurs et soyez-leur soumis» (Hébreux 13, 17).

3. Les Apôtres et les Pères ont condamné le schisme. Ce fait implique une organisation visible; car comment pourrait-il y avoir schisme contre un corps invisible? Saint Paul exhortait les Corinthiens: «Par le nom de Notre Seigneur Jésus-Christ... qu'il n'y ait pas de dissensions parmi vous» (1 Cor. 1:10). Et saint Cyprien, au troisième siècle, a écrit: «Quiconque est séparé de l'Église est séparé des promesses du Christ... On ne peut avoir Dieu pour Père si l'on n'a pas l'Église pour mère».

Les Apôtres: Les premiers évêques de l'Église

À qui le Christ a-t-il donné le pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de diriger les membres de son Église? Le Christ a donné le pouvoir d'enseigner, de sanctifier et de diriger les membres de son Église aux Apôtres, les premiers évêques de l'Église.

1. Saint Pierre a été le premier chef. Après avoir échappé miraculeusement à la prison de Jérusalem, il fonda son siège à Antioche; c'est là que les disciples du Christ furent appelés pour la première fois chrétiens. Pierre fit de fréquents voyages missionnaires en Judée, en Samarie, en Galilée, en Asie Mineure et probablement même en Grèce. Il fixa finalement son siège à Rome. Pierre présida le Concile des Apôtres à Jérusalem en l'an 50 de notre ère. En même temps que saint Paul fut décapité, saint Pierre fut crucifié la tête en bas, sur la colline du Vatican, à Rome, en l'an 67 de notre ère.

Le Christ a-t-il voulu que ce pouvoir soit exercé par les seuls apôtres? Non, le Christ a voulu que ce pouvoir soit exercé aussi par leurs successeurs, les évêques de l'Église.

1. Les apôtres ont d'abord prêché en Judée lors de la toute première Pentecôte chrétienne. Ils se sont ensuite dispersés dans les différents pays du monde connu à l'époque. Partout, ils ont prêché, baptisé et dirigé les communautés chrétiennes. Ils ont été les premiers évêques de l'Église. «Comme le Père m'a envoyé, moi aussi je vous envoie» (Jean 20, 21).

2. Les apôtres choisissaient des hommes pour les assister, en leur conférant des pouvoirs plus ou moins étendus. Avant de quitter un lieu, ils choisissaient un successeur doté des pleins pouvoirs (Actes 14, 22). Ceux qui ne recevaient qu'une petite partie des pouvoirs des apôtres étaient appelés diacres. Ceux qui recevaient des pouvoirs plus étendus étaient les prêtres. Les successeurs désignés pour gouverner à la place des apôtres sont les évêques.

3. Le Christ avait donné aux apôtres les pleins pouvoirs pour choisir des successeurs, lorsqu'il leur a donné les pouvoirs que son Père lui avait donnés (Jean 20:21). Il souhaitait que les apôtres aient des successeurs pour continuer l'Église, dont il a dit qu'elle durerait jusqu'à la fin du monde (Mt 28, 20). Sans successeurs aux apôtres, l'Église n'aurait pas eu de dirigeants et, n'étant pas organisée, elle n'aurait jamais duré.

La seule véritable Église

En août 2000, la Congrégation pour la doctrine de la foi, dirigée par le cardinal Joseph Ratzinger (le futur pape Benoît XVI), a publié une déclaration intitulée «Domine Iesus», approuvée par le pape saint Jean-Paul II, expliquant le dogme catholique romain selon lequel l'Église catholique est la seule véritable Église fondée par Jésus-Christ. Voici ce qui est écrit dans les paragraphes 16 et 17:



La présence et l'œuvre de salut de Jésus-Christ continuent en effet dans l'Église et à travers l'Église (cf. Col 1,24-27), qui est son Corps (cf. 1 Co 12,12-13,27; Col 1,18). Et comme la tête et les membres d'un corps vivant sont inséparables mais distincts, le Christ et l'Église ne peuvent être ni confondus ni séparés et forment un seul «Christ total». Cette non-séparation est aussi exprimée dans le Nouveau Testament par l'analogie de l'Église comme Épouse du Christ (cf. 2 Co 11,2; Ep 5,25-29; Ap 21, 2.9).

Par conséquent, compte tenu de l'unicité et de l'universalité de la médiation salvifique de Jésus-Christ, on doit croire fermement comme vérité de foi catholique en l'unicité de l'Église fondée par le Christ. Tout comme il existe un seul Christ, il n'a qu'un seul Corps, une seule Épouse: une «seule et unique Église

catholique et apostolique». De plus, les promesses du Seigneur de ne jamais abandonner son Église (cf. Mt 16,18; 28, 20) et de la guider par son Esprit (cf. Jn 16,13) impliquent, selon la foi catholique, que l'unicité et l'unité, comme tout ce qui appartient à l'intégrité de l'Église, ne feront jamais défaut.

Les fidèles sont tenus de professer qu'il existe une continuité historique — fondée sur la succession apostolique — entre l'Église instituée par le Christ et l'Église catholique: «C'est là l'unique Église du Christ [...] que notre sauveur, après sa résurrection, remit à Pierre pour qu'il en soit le pasteur (cf. Jn 21,17), qu'il lui confia, à lui et aux autres apôtres, pour la réparer et la diriger (cf. Mt 28,18ss.), et dont il a fait pour toujours la «colonne et le fondement de la vérité» (1 Tm 3,15).

Cette Église comme société constituée et organisée en ce monde, c'est dans l'Église catholique qu'elle se trouve [subsistit in], gouvernée par le successeur de Pierre et les Évêques qui sont en communion avec lui. Par l'expression subsistit in, le Concile Vatican II a voulu proclamer deux affirmations doctrinales: d'une part, que malgré les divisions entre chrétiens, l'Église du Christ continue à exister en plénitude dans la seule Église catholique; d'autre part, «que des éléments nombreux de sanctification et de vérité subsistent hors de ses structures», c'est-à-dire dans les Églises et communautés ecclésiales qui ne sont pas encore en pleine communion avec l'Église catholique. Mais il faut affirmer de ces dernières que leur «force dérive de la plénitude de grâce et de vérité qui a été confiée à l'Église catholique».

Il existe donc une unique Église du Christ, qui subsiste dans l'Église catholique, gouvernée par le successeur de Pierre et les Évêques en communion avec lui. Les Églises qui, quoique sans communion parfaite avec l'Église catholique, lui restent cependant unies par des liens très étroits comme la succession apostolique et l'Eucharistie valide, sont de véritables Églises particulières. Par conséquent, l'Église du Christ est présente et agissante dans ces Églises, malgré l'absence de la pleine communion avec l'Église catholique, provoquée par leur non-acceptation de la doctrine catholique du Primat, que l'Évêque de Rome, d'une façon objective, possède et exerce sur toute l'Église conformément à la volonté divine.

En revanche, les communautés ecclésiales qui n'ont pas conservé l'épiscopat valide et la substance authentique et intégrale du mystère eucharistique, ne sont pas des Églises au sens propre; toutefois, les baptisés de ces communautés sont incorporés au Christ par le baptême et se trouvent donc dans une certaine communion bien qu'imparfaite avec l'Église. Le baptême en effet tend en soi à l'acquisition de la plénitude de la vie du Christ, par la totale profession de foi, l'Eucharistie et la pleine communion dans l'Église. ❖

Le bienheureux Alberto Marvelli

Un jeune déterminé à devenir un saint

C'est la vocation de tout chrétien de devenir un saint. L'Église catholique, en déclarant une personne sainte ou bienheureuse, la propose comme modèle à imiter pour tous. Pour les fidèles laïcs (ceux qui ne sont pas membres du clergé ni de communautés religieuses), la manière de se sanctifier est de rendre le message chrétien présent dans tous les aspects de la société. Alberto Marvelli, un Italien mort à 28 ans, a mis en pratique ce programme à la lettre, tout en se fixant un programme rigoureux pour devenir un saint. Il est un exemple extraordinaire pour les jeunes d'aujourd'hui, et même pour les moins jeunes, car il n'est jamais trop tard pour devenir saint! Voici un résumé de sa vie, telle que publiée dans la lettre de novembre 2023 de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval:

par Dom Jean-Bernard Marie Borie, abbé

«Alberto Marvelli a montré comment, dans les temps et les situations qui changent, les chrétiens laïcs savent se consacrer sans réserve à l'édification du Royaume de Dieu, dans la famille, dans le travail, dans la culture, dans la politique, en portant l'Évangile au cœur de la société», disait le Pape saint Jean-Paul II, à Rimini en 1992.

Lors de la béatification de ce jeune italien mort prématurément en 1946 à l'âge de 28 ans, le même Pape affirmait: «Alberto avait fait de l'eucharistie quotidienne le centre de sa vie. Dans la prière, il cherchait également l'inspiration pour l'engagement politique, convaincu de la nécessité de vivre pleinement en fils de Dieu dans l'histoire, afin de faire de celle-ci une histoire de salut» (5 septembre 2004).

Né le 21 mars 1918 à Ferrare (Italie), Alberto Marvelli est fils de Luigi Alfredo Marvelli, directeur de banque à Rovigo et président de la section locale de conférences de Saint-Vincent-de-Paul. Sa mère, Maria, née Mayr, est d'origine noble bavaroise. Alberto est le second de six enfants. Après plusieurs déménagements, la famille s'installe à Rimini.

Alors qu'Alberto n'a pas encore 15 ans, son père meurt, foudroyé par une méningite. Le jeune homme écrira: «Je n'oublierai jamais la vie exemplaire de mon père vécue sereinement et saintement même dans les moments les plus difficiles. Il a été un chrétien au sens plein du mot, sans demi-mesure, sans

respect humain, sans ostentation, sincère, souriant, toujours dans la grâce, serein... Il a toujours suivi la voie sage de la conscience et n'a pas hésité à renoncer aux honneurs et aux richesses lorsque les obtenir ne pouvait que ternir la claire transparence de l'âme.»

Gertrude, sœur d'Alberto, affirmera que Madame Marvelli était une source inépuisable de vie et d'amour; mais elle était aussi un peu la mère de tous les enfants de la paroisse. Membre de plusieurs associations chrétiennes, elle deviendra conseillère communale à la fin de la Deuxième Guerre mondiale.



Alberto à 8 ans

À l'école, Alberto se révèle un élève brillant, même dans les matières littéraires pour lesquelles il a moins de goût. D'une maturité précoce, l'enfant a beaucoup d'ascendant sur ses camarades; il est doté d'un tempérament impulsif que sa mère l'aide à dominer. À l'âge de douze ans, il s'engage dans le groupe des enfants de l'Action catholique, et fréquente également l'Oratoire

salésien. Les Salésiens veillent sur les enfants, animent leurs jeux, corrigent leurs défauts avec bonté, instaurent une vie paisible et joyeuse. Le principe pédagogique est: «Mettre le jeune dans l'impossibilité morale de pécher.»

L'âme d'Alberto est profondément marquée par l'exemple de Dominique Savio (1842-1857), un élève de saint Jean Bosco mort à quatorze ans et aujourd'hui vénéré comme saint. Il lui emprunte l'amour de l'Eucharistie, du service et du sourire. Les Salésiens s'appuient sur Alberto pour diriger une partie des activités, surtout récréatives. Amateur de musique, il monte un petit orchestre. Il donne des leçons de catéchisme, s'occupant de préférence des garçons handicapés ou en difficulté.

«En ce jour», écrira-t-il le 8 décembre 1934, «après la sainte Communion, j'ai consacré mon cœur à Marie immaculée pour qu'elle le garde pur et immaculé comme le sien propre.» Dès lors, sa vie spirituelle est placée sous la protection de la Vierge Marie: «Ma mère, ma confiance» est son invocation constante à la Madone. Il récite le chapelet chaque jour, en famille ou seul, parfois à bicyclette.



Les parents d'Alberto

Alberto aime toutes les disciplines sportives: tennis, volley-ball, athlétisme, football, natation, voile, mais sa préférence va au cyclisme. Le sport est pour lui un moyen de reformer certains traits de caractère, de secouer sa paresse, de fortifier sa personnalité, mais aussi de s'élever vers Dieu. En août



«Avant d'agir, je dois réfléchir à ce que je fais... Je dois absolument perdre l'habitude de juger le prochain, si je ne veux pas être jugé par Dieu... Chasser, par une invocation au Sacré-Cœur de Jésus et à la Vierge, toute pensée impure ou qui obscurcirait même de loin la blancheur de l'âme. Pour freiner les élans du cœur et la sentimentalité exagérée, avoir toujours à l'esprit la pensée de Jésus sur la Croix.»

Bienheureux Alberto Marvelli

1935, il passe un mois en montagne. Le contact avec la beauté de la nature l'enthousiasme. «La montagne, écrit-il : si je n'aimais pas Dieu, je crois que j'arriverais à l'aimer en restant dans la montagne. Quelle paix, quelle sérénité, quelle beauté: tout nous parle de Dieu... Seul un Dieu infiniment grand et miséricordieux pouvait créer de si belles choses!»

Depuis 1933, il tient un journal où il note les aspirations de sa vie de chrétien laïc. Ce sont des pages de conversations intimes avec Jésus. «Quels sont les amusements du monde, écrit-il, en comparaison de la joie que tu apportes à ceux qui t'aiment? Qu'est-ce que le plaisir, la jouissance fictive par rapport au bien-être pur et sublime que l'on éprouve à te contempler et à te recevoir en nous, dans notre cœur? Moins que rien...»

La pureté, est-ce difficile?

Alberto désire garder sa pureté comme moyen de communion avec Dieu. «Il existe un lien entre la pureté du cœur, du corps et de la foi, affirme le *Catéchisme de l'Église catholique*... La pureté du cœur est le préalable à la vision. Dès aujourd'hui, elle nous donne de voir selon Dieu, de recevoir autrui comme un "prochain"; elle nous permet de percevoir le corps humain, le nôtre et celui du prochain, comme un temple de l'Esprit-Saint, une manifestation de la beauté divine» (numéros 2518-2519).

«Est-ce difficile de conquérir la pureté?» se demande le jeune homme. «C'est difficile pour ceux qui croient réussir avec des moyens humains, mais pour ceux qui se nourrissent des sources inépuisables de la grâce et de l'amour, soutenus par l'Eucharistie, la méditation et la volonté, c'est accessible... Un cœur pur goûte les joies de l'âme, de l'union intime et continue avec Dieu, de la contemplation du Saint-Sacrement. Quel monde nouveau, formé d'impressions infinies de douceur et de puissance... s'est ouvert à moi en contemplant Jésus dans le Saint-Sacrement!»

La pureté, vécue de manière décisive et joyeuse, paraît sur son visage. Il n'éprouve pas de gêne dans sa relation avec les jeunes filles, mais traite avec elles

dans une saine liberté d'esprit, signe de chasteté. La lutte pour la pureté n'éteint pas sa sensibilité, mais l'amène à saisir l'essence véritable de l'amour. Dans une belle prière, il s'exprime ainsi:

«Je me tourne vers Toi, Père de miséricorde, afin que tu saches garder mon cœur pur, blanc, resplendissant. Que la lumière divine et surnaturelle irradie mon cœur, l'enveloppe de son auréole lumineuse, l'entoure de son parfum céleste, l'asperge d'eau vive et de rosée vivifiante, le protège des ténèbres du monde et du péché, le défende des pièges du diable! Conduis-le aux vertus les plus héroïques!»

Empêché d'entrer à l'Académie navale de Livourne en raison d'un léger astigmatisme, il s'inscrit à la faculté de Génie mécanique de l'Université de Bologne, et poursuit son engagement dans l'œuvre de Saint-Vincent-de-Paul et dans la Fédération italienne des universitaires catholiques (FUCI). Le but de cette fédération est de développer l'engagement des étudiants catholiques afin qu'ils deviennent une force d'évangélisation de la vie du pays. Monseigneur Giovanni Battista Montini, le futur pape Paul VI, anime lui-même la FUCI bolognaise.

Les ressources économiques de sa famille ne lui permettant pas de payer ses études, Alberto doit, comme beaucoup d'autres étudiants, travailler pendant l'été. Pour pouvoir communier à une messe de midi, il quitte sa famille tôt le matin sans rien manger, en raison du jeûne eucharistique alors en vigueur (ne rien prendre depuis minuit). Un enseignant lui reproche d'en faire trop, mais le jeune homme répond, avec un sourire limpide: «Pour moi c'est indispensable!»

Il écrit dans son journal: «Ô Jésus, qui lis dans mon cœur, que j'essaie de recevoir chaque jour en moi, qui vois mes efforts pour t'aimer afin que ta présence sainte et miséricordieuse purifie et sanctifie mon âme, aide ce pauvre homme pécheur, qui se prosterne à tes pieds pour te demander pardon, insuffle en moi des pensées pures, saintes, bienveillantes, patientes. Visite-moi avec ta Croix, Jésus, toi qui es heureux de



Le bienheureux Alberto Marvelli (1918-1946)

► m'aider à la porter pour le bien du prochain et de ma pauvre âme. Ne me laisse pas tomber en tentation, et fais-moi tenir mes promesses, que je renouvelle sans cesse à tes pieds. Ce n'est qu'avec ton aide, celle de la Vierge et de tous les saints, que je pourrais tendre vers ces buts lumineux que j'entrevois parfois, mais qui sont si loin, très loin. Je veux, ô Jésus, devenir un saint ! Aide-moi et aide-nous !»

Un programme rigoureux et humble

Alberto sait que la sainteté est un don de Dieu, mais qu'elle requiert la collaboration de l'homme. Il s'engage donc dans un programme de vie rigoureux et humble: «Le silence est le meilleur moyen de se sanctifier, de ne pas dire de bêtises et de commettre moins de péchés, de baisser l'orgueil, d'exercer l'humilité et la patience et d'apprendre à converser avec Dieu. Il faut absolument que je surmonte mes élans d'impatience, et qu'à la place, j'exerce envers tous une patience aimante et une charité ardente.

«Avant d'agir, je dois réfléchir à ce que je fais... Je dois absolument perdre l'habitude de juger le prochain, si je ne veux pas être jugé par Dieu... En cas de nécessité, me souvenir de la charité chrétienne, de la miséricorde de Dieu, des conditions particulières dans lesquelles se trouve le prochain. "Ne fais pas aux autres ce que tu ne voudrais pas qu'ils te fassent": paroles divinement sages, qui évitent bien des occasions de querelle... Chasser, par une invocation au Sacré-Cœur de Jésus et à la Vierge, toute pensée impure ou qui obscurcirait même de loin la blancheur de l'âme. Pour freiner les élans du cœur et la sentimentalité exagérée, avoir toujours à l'esprit la pensée de Jésus sur la Croix.»

Il s'impose aussi à un règlement précis: «Se lever le matin le plus tôt possible et à l'heure que j'ai fixée. Faire une demi-heure de méditation tous les matins sans jamais la négliger, sauf en cas imprévisible. Une demi-heure par jour de lecture spirituelle et peut-être même plus. Assister à la Sainte Messe tous les matins et s'approcher des sacrements, sans défection, sauf pour des raisons de force majeure. Je vais habituellement me confesser une fois par semaine et je vois très souvent le directeur spirituel. Réciter quotidiennement le Saint Rosaire et l'Angélus au son de midi» (22 septembre 1938).

Avec cela, il fume rarement et se modère dans la nourriture et les boissons. Pier Giorgio Frassati (1901-1925 — étudiant de Turin mort à 24 ans après avoir dédié sa vie à l'apostolat, et béatifié en 1990) est pour lui un modèle: «Oh, si je pouvais l'imiter dans sa pureté, sa bonté, sa charité, sa piété. Il a bien imité et suivi le Christ.» Pendant ses années universitaires, Alberto lit les encycliques et les discours du Pape. Ses méditations sont tirées de «L'âme de tout apostolat» de dom Chautard, de «L'imitation de Jésus-Christ», du «Christ, vie de l'âme» et du «Christ dans ses mystères» de dom Columba Marmion (béatifié en 2000).

Une joie indicible

Le Pape Pie XI définissait l'Action catholique comme «la participation des laïcs catholiques à l'apostolat pour la défense des principes religieux et moraux, pour le développement d'une action sociale bénéfique et saine, sous la conduite de la hiérarchie ecclésiastique afin de restaurer la vie catholique dans la famille et dans la société». Alberto, qui s'y est engagé en 1933, y exerce les responsabilités de président des jeunes, puis de vice-président diocésain. Il possède un don pour écouter ceux qui s'adressent à lui. «En tant que jeune homme de l'Action catholique», écrit-il, «j'ai une obligation impérieuse de faire de l'apostolat continuellement et partout... La joie de l'apostolat chrétien est indicible. L'homme est fait pour conquérir, non pas physiquement mais spirituellement.»

Le véritable apôtre, enseigne le Concile Vatican II, ne se contente pas de témoigner par sa vie il «cherche les occasions d'annoncer le Christ par la parole, soit aux incroyants pour les aider à cheminer vers la foi, soit aux infidèles pour les instruire, les fortifier, les inciter à une vie plus fervente, car la charité du Christ nous presse (2 Corinthiens 5, 14)» (Décret *Apostolicam actuositatem*, no 6).

Alberto s'engage aussi dans d'autres associations, notamment l'ACLI (Association catholique des Travailleurs italiens), auxquelles il donne le meilleur de son énergie, surmontant les controverses, se montrant un signe de collaboration et d'union. Il est toutefois convaincu que l'action apostolique ne suffit pas, mais qu'il faut consacrer un temps important à la prière. Il note aussi dans son journal: «Surmonter les plus gros défauts: la paresse, la gourmandise, l'impatience, la

curiosité et bien d'autres. Invoquer l'aide de Jésus à chaque moment difficile.»

L'Italie entre en guerre le 10 juin 1940. Alberto est mobilisé à Trieste dans une unité d'infanterie motorisée. Il note: «Le droit national et international doit être fondé sur une base chrétienne. L'Évangile et les encycliques pontificales doivent être la norme de vie non seulement pour les individus, mais pour les peuples, les nations, les gouvernements, le monde. La cause profonde de la guerre «est notre peu d'amour pour Dieu et pour les hommes. L'esprit de charité manque dans le monde et donc nous nous haïssons comme des ennemis au lieu de nous aimer comme des frères, tous rachetés par le Christ.»



Alberto dans l'armée

Le Pape Pie XII venait de publier sa première encyclique dans laquelle il affirmait: «La racine profonde et dernière des maux que nous déplorons dans la société moderne est la négation et le rejet d'une règle de moralité universelle, soit dans la vie individuelle, soit dans la vie sociale et dans les relations internationales: c'est-à-dire la méconnaissance et l'oubli de la loi naturelle elle-même, laquelle trouve son fondement en Dieu... Quand Dieu est renié, toute base de moralité s'en trouve ébranlée du même coup... Or, la négation de la base fondamentale de la moralité eut en Europe sa racine originelle dans l'abandon de la doctrine du Christ, dont la Chaire de Pierre est dépositaire et maîtresse» (*Summi Pontificatus*, 20 octobre 1939).

Courageux témoignage de foi

Dès son arrivée à la caserne, Alberto rassemble les membres de l'Action catholique et ceux qui sont prêts à donner un courageux témoignage de foi, en organisant des réunions de formation et en participant à la Messe. Un de ses compagnons du peloton de formation rapportera: «Souvent nous devions porter à tour de rôle le fusil mitrailleur. Dans les mauvais chemins de montagne, c'était très pénible. Lorsque c'était le tour d'un compagnon au physique peu développé, Alberto s'approchait de lui et, en un clin d'œil, l'instrument avait changé d'épaule. Puis il montait rapidement la pente, déposait la mitrailleuse et reprenait sa place dans le rang sans attendre de remerciement.»

Bientôt démobilisé, car trois de ses frères se trouvent déjà au front, Alberto rejoint le service d'études des projets de FIAT à Turin. Son activité professionnelle ne l'empêche pas de terminer son cursus universitaire. Le 30 juin 1941, il obtient son diplôme d'ingénieur avec 90/100.

Lors de l'occupation allemande de l'Italie, à partir de 1943, Alberto rentre à Rimini. Il se fait admettre dans la Société ouvrière, association de fidèles laïcs fondée à Rome en 1942 pour développer une vie de piété axée sur le mystère de l'agonie du Christ à Gethsémani. À la fin de 1943, et au début de 1944, la ville de Rimini est détruite par les bombardements. Alberto est toujours là où il y a un danger: il traverse les débris fumants et se prodigue pour aider les blessés, encourager les survivants, assister les mourants, et soustraire des décombres ceux qui sont restés bloqués ou ensevelis vivants. Il se fait employer par un organisme de Génie civil: sa position lui permet de circuler librement, d'assister ceux qui n'ont plus de logement et de sauver d'innombrables vies au risque de la sienne. Il parvient même à ouvrir des wagons déjà scellés en partance pour les camps de concentration, et à en libérer tous les occupants.

Vers la fin de 1944, sa famille et bien d'autres se réfugient à Saint-Marin. Alberto dépense son énergie pour eux: il distribue tout ce qu'il a, visite les paysans et les marchands, achète avec son argent toute sorte de nourriture, puis, la bicyclette chargée de paniers, se rend auprès des personnes qui manquent de tout. Après la libération de Rimini (septembre 1944), il devient membre du Conseil municipal reconstitué et on le charge des travaux publics (reconstructions, puis attribution des logements); il n'appartient encore à aucun parti mais tout le monde reconnaît et apprécie son énorme travail d'assistance aux personnes dans le besoin. Son courage dans les situations les plus difficiles et sa disponibilité l'ont rendu populaire. Dans plusieurs administrations, il est devenu courant, devant les problèmes insolubles, de dire: «Allez voir l'ingénieur Marvelli, il trouvera sûrement une solution!»

Vision chrétienne de la culture

Il s'engage ensuite dans le parti démocrate-chrétien. Pour lui, la politique est la conséquence de la charité sociale: «Il est intervenu», dit l'un de ses amis, «et a précisé agir ainsi parce qu'il pensait qu'en ce moment, travailler dans le Parti était le meilleur moyen d'exercer son apostolat; il a ajouté qu'il quitterait la politique le jour où travailler dans le Parti ne serait plus utile pour le monde catholique.» Il rejoint aussi le groupe des Diplômés catholiques dont la première réunion a lieu en septembre 1945; il en accepte la présidence à la demande de son évêque. Les actions du groupe, qui comprend des avocats, des professeurs, des médecins et des juges, s'inspirent de la vision chrétienne de la culture et de la vie sociale. Pour que la culture ne soit pas réservée aux intellectuels, Alberto organise, avec les Diplômés, au cours de l'hiver 1945-1946, une université populaire.

Alberto hésite entre le mariage et le sacerdoce. Depuis plusieurs années, il s'est épris d'une jeune fille, Marinella, mais il respecte profondément la liberté de celle-ci qui, tout en l'apprécient, ne répond pas à ses ouvertures. Il lui écrit des lettres, dont plusieurs res-

► tent sans réponse. Déjà, le 24 août 1939, il notait dans son journal: «Oui, des réflexions me traversent l'esprit, des réflexions d'orientation de ma vie de demain, une orientation qui me semble décidée, mais qui, à la fois, me laisse incertain. En cela aussi, Seigneur, éclaire-moi. Cependant, je veux devenir un saint; pour cela je suis prêt à renoncer à tout rêve ou affection terrestre, pour être tout à Dieu. Le 27 juillet 1946, il écrit toutefois encore à Marinella une lettre pleine d'amour et de respect, qui ne reçoit pas de réponse.

Le soir du 5 octobre 1946, à Rimini, Alberto est renversé par un camion militaire conduit fort imprudemment, alors qu'il circule à bicyclette. Il perd connaissance et meurt quelques heures après, dans les bras de sa mère accourue auprès de lui. Un prêtre a pu lui administrer l'Extrême-Onction. Le lendemain, il est exposé dans l'église des Salésiens. Des centaines de personnes le visitent: l'ancien maire socialiste, des hommes politiques, des administrateurs, des amis, des pauvres. Les obsèques ont lieu le mardi 8 octobre. Tout Rimini s'est réuni: ce n'est pas un enterrement, mais un triomphe! Le cercueil est porté par des amis, de l'église au cimetière, suivi d'une procession qui s'étend sur environ trois kilomètres.

Alberto a été béatifié le 5 septembre 2004 par le Pape saint Jean-Paul II, pendant le Congrès national de l'Action catholique, au sanctuaire Notre-Dame de Lorette. «Les laïcs, déclare le Concile Vatican II, ont d'innombrables occasions d'exercer l'apostolat d'évangélisation et de sanctification. Le témoignage même de la vie chrétienne et les œuvres accomplies dans un esprit surnaturel sont puissants pour attirer les hommes à la foi et à Dieu; le Seigneur dit en effet: Que votre lumière brille devant les hommes pour qu'ils voient vos œuvres bonnes et glorifient votre Père qui est aux cieux (Matthieu 5, 16)» (Décret *Apostolicam Actuositatem*, no 6). Demandons à Dieu, par l'intercession du bienheureux Alberto, de nous fortifier pour pratiquer de bonnes œuvres qui attirent les hommes au Seigneur! ❖

**Dom Jean-Bernard Marie Borie, abbé
et les moines de l'Abbaye**

Reproduit avec la permission de l'Abbaye Saint-Joseph de Clairval, en France, qui publie chaque mois une lettre spirituelle sur la vie d'un saint. Adresse postale: Abbaye Saint-Joseph de Clairval, 21150 Flavigny sur Ozerain, France. Site internet: www.clairval.com

«Réveiller l'Église dans les âmes et non dans les structures»

À l'occasion de la sortie de son livre «*Le temps des saints : ne soyons pas des chiens muets*» aux éditions Artège, en octobre 2023, Mgr Marc Aillet, évêque de Bayonne, en France, accordait une entrevue au site catholique *aleteia*, dont voici des extraits:

«Il y a une sorte d'humanisme excessif qui consiste à vouloir à tout prix adapter l'institution ecclésiale aux évolutions du monde. L'Église peut se retrouver confrontée au risque de devenir trop "gentille". Or, le Christ n'était pas gentil. Entendons-nous bien: il est toujours miséricordieux et compatissant à l'égard du pécheur, mais il est intraitable avec le mal et le péché en tant que tel, quitte à montrer un visage sévère et exigeant dans les Évangiles. Il élève même la voix quand c'est nécessaire. Je pense que l'Église se réveille dans les âmes et non dans les structures. La réponse à cette crise se trouve dans ce que Jean Paul II disait lui-même, à savoir une réforme de la sainteté.

«C'est là qu'est l'enjeu pour l'Église: il faut faire preuve de charité pastorale avec chacun tout en lui disant lorsqu'il commet le mal. On laisse aujourd'hui le champ libre à toutes sortes de revendications de réforme. Ce mouvement engendre une grande confusion doctrinale et morale qui inquiète un certain nombre de chrétiens, se sentant déstabilisés. La vérité n'est pas toujours facile à dire et nous contraind parfois à transgresser les lois de la bonne

communication qui ne veulent ni froisser ni heurter. D'où l'expression "chiens muets", que j'emprunte au prophète Isaïe (chapitre 56), qui fustige les mauvais bergers d'Israël "incapables d'aboyer": par désir de plaire, ils n'osent plus dire la vérité qui permet de garder le troupeau, de le protéger. Or, nous ne sommes pas là pour faire plaisir à l'humanité mais pour la sauver à travers le Christ, il faut en être convaincus.

«À chaque fois que cela a été nécessaire, Dieu a envoyé des saints pour réformer son Église: nous ne sortirons pas de cette impasse sans une nouvelle programmation pastorale de la sainteté, une réforme intérieure centrée sur la vocation des baptisés. Concrètement, il s'agit de redonner les éléments qui fondent la sainteté du peuple de Dieu. Ces éléments sont la prière, l'eucharistie, la confession, l'écoute de la Parole de Dieu et enfin l'annonce de la Parole. Revenir aux fondamentaux de la vie chrétienne est la priorité. J'ai bien peur qu'en se perdant dans des réformes de la structure ecclésiale, on brise plus qu'autre chose ce grand élan missionnaire, car elles mènent systématiquement à des luttes de pouvoir entre hommes et femmes, entre laïcs et prêtres... Le pape François a évoqué lui-même ce risque dans son exhortation apostolique du 19 mars 2018 (*Gaudete et exsultate*). ❖

Source: <https://fr.aleteia.org/2023/10/25/mgr-aillet-il-faut-reveiller-leglise-dans-les-ames-et-non-dans-les-structures/>



Mgr Marc Aillet

Sainte Thérèse, modèle de zèle apostolique

Voici des extraits de l'audience générale du Pape François sur la Place Saint-Pierre, le 7 juin 2023, alors qu'il donnait sainte Thérèse de Lisieux comme modèle de zèle apostolique:

Chers frères et sœurs, bienvenus, bonjour ! Nous voici devant les reliques de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus, patronne universelle des missions. Il est beau que cela se produise durant le moment de notre réflexion sur la passion pour l'évangélisation, sur le zèle apostolique. Aujourd'hui, donc, laissons-nous aider par le témoignage de sainte Thérèse. Elle est née il y a 150 ans et, à l'occasion de cet anniversaire, j'ai l'intention de lui dédier une Lettre Apostolique (voir page 27).

Elle est la patronne des missions, bien qu'elle ne soit jamais partie en mission : comment explique-t-on cela ? Elle était carmélite et sa vie fut marquée par la petitesse et la faiblesse : elle se définissait elle-même comme « un petit grain de sable ». De santé fragile, elle mourut à l'âge de 24 ans seulement. Mais si son corps était infirme, son cœur était vibrant et missionnaire. Dans son « diaire », elle raconte qu'être missionnaire était son désir et qu'elle voulait l'être non seulement pour quelques années, mais pour le reste de sa vie, voire jusqu'à la fin du monde.

Thérèse fut la « sœur spirituelle » de plusieurs missionnaires : depuis le monastère, elle les accompagnait par ses lettres, ses prières et en offrant pour eux des sacrifices continuels. Sans en avoir l'air, elle intercédait pour les missions, cachée comme un moteur qui donne au véhicule la force pour avancer. Cependant, elle fut souvent incomprise par ses sœurs moniales : elle reçut d'elles « plus d'épines que de roses », mais elle accepta tout avec amour, avec patience, offrant, en même temps que sa maladie, les jugements et les incompréhensions. Et elle le fit avec joie, et elle le fit pour les besoins de l'Église, afin que, comme elle disait, se répandent « des roses sur tous », en particulier sur les plus éloignés.

Mais maintenant, je me demande, nous pouvons nous demander, d'où lui viennent ce zèle, cette force missionnaire et cette joie d'intercéder ? Un épisode survenu avant l'entrée de Thérèse au monastère nous aident à le comprendre. Il concerne le jour qui changea sa vie, Noël 1886, où Dieu opère un miracle dans son cœur. Thérèse aura bientôt 14 ans. En tant que benjamine, elle est choyée par tout le monde à la maison mais non pas mal éduquée. Au retour de la messe de minuit, son père, très fatigué, n'a pas envie d'assister à l'ouverture des cadeaux de sa fille et dit : « Dieu merci, c'est la dernière année ! », parce qu'à l'âge de 15 ans, on ne le faisait déjà plus. Thérèse, de nature très sensible et prompte aux larmes, en fut blessée, monta dans sa chambre et pleura. Mais elle réprima rapidement ses larmes, redescendit et, pleine de joie, ce fut elle qui réjouit ainsi son père.



Le pape se recueille devant les reliques de sainte Thérèse

Que s'est-il donc passé ? Cette nuit-là, alors que Jésus s'était fait faible par amour, elle était devenue forte dans son âme — un vrai miracle : en quelques instants, elle était sortie de la prison de son égoïsme et de son apitoiement sur elle-même et elle commença à sentir que « la charité entrait dans son cœur, avec le besoin de s'oublier elle-même ». Dès lors, elle oriente son zèle vers les autres, pour qu'ils trouvent Dieu, et au lieu de chercher des consolations pour elle-même, elle se donne pour tâche de « consoler Jésus, [de] le faire aimer des âmes »... Elle écrit : « Je voudrais sauver les âmes et m'oublier pour elles : je voudrais les sauver même après ma mort » (*Lettre à l'abbé Roullan*, 19 mars 1897). Plusieurs fois, elle dira : « Je passerai mon ciel à faire du bien sur la terre ». C'est le premier épisode qui a changé sa vie à l'âge de 14 ans.

Frères et sœurs, voilà la force de l'intercession mue par la charité, voilà le moteur de la mission. Les missionnaires, en effet, dont Thérèse est la patronne, ne sont pas seulement ceux qui parcourent de longues distances, apprennent de nouvelles langues, font de bonnes œuvres et sont doués pour l'annonce ; non, missionnaire l'est aussi celui qui vit, là où il se trouve, comme instrument de l'amour de Dieu ; c'est celui qui fait tout pour que, par son témoignage, sa prière, son intercession, *Jésus soit manifesté*.

Et c'est le zèle apostolique qui, rappelons-le toujours, ne procède jamais par prosélytisme ou par contrainte, mais *par attraction* : la foi naît par attraction, on ne devient pas chrétien parce qu'on y est forcé par quelqu'un, non, mais parce qu'on est touché par l'amour. Avant tant de moyens, de méthodes et de structures, qui parfois détournent de l'essentiel, l'Église a surtout besoin de cœurs comme celui de Thérèse, de cœurs qui attirent à l'amour et rapprochent de Dieu. Et demandons à la sainte — dont nous avons les reliques ici — demandons à la sainte la grâce de surmonter notre égoïsme et demandons la passion d'intercéder, d'intercéder pour que cet attrait soit plus grand chez les gens et pour que Jésus soit connu et aimé. ❖



La confiance doit nous mener à l'amour

Exhortation apostolique du pape François sur la spiritualité de sainte Thérèse de Lisieux

Le 15 octobre 2023, le Vatican publiait l'exhortation apostolique du pape François intitulée «C'est la confiance», à l'occasion du 150^e anniversaire de naissance de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face (1873-1897), portant sur la spiritualité de cette grande sainte, basée sur sa «petite voie de l'enfance spirituelle», «l'ascenseur qui doit nous mener au Ciel», c'est-à-dire la confiance en l'amour miséricordieux de Dieu, qui nous aime comme un Père. Cela nous rappelle cette autre grande invocation transmise par Dieu à sainte Faustine Kowalska, «Jésus, j'ai confiance en Toi».

Dans les temps actuels qui nous portent à nous inquiéter pour l'avenir qui semble incertain, nous avons besoin plus que jamais de faire confiance en Dieu qui nous aime infiniment et qui, malgré les apparences, reste en contrôle de l'histoire de l'humanité, par sa providence et sa toute-puissance, et fait en sorte que son plan d'amour s'accomplisse sur nous. Puisqu'à la fin de notre vie sur terre nous serons jugés sur l'amour, et qu'«à la fin, seul l'amour compte», cette confiance en Dieu qui nous mène à l'amour, enseignée par sainte Thérèse de Lisieux, est un exemple à suivre pour nous tous. Voici de larges extraits de cette exhortation.

par le pape François

«C'est la confiance et rien que la confiance qui doit nous conduire à l'Amour». Ces paroles très fortes de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face disent tout. Elles résument le génie de sa spiritualité et suffiraient à justifier qu'on l'ait déclarée Docteur de l'Église. Seule la confiance, et "rien d'autre", il n'y a pas d'autre chemin pour nous conduire à l'Amour qui donne tout. Par la confiance, la source de la grâce déborde dans nos vies, l'Évangile se fait chair en nous et nous transforme en canaux de miséricorde pour nos frères.

Thérèse est l'une des saintes les plus connues et les plus aimées dans le monde entier. Comme saint François d'Assise, elle est aimée même par les non-chrétiens et les non-croyants. (...) Il nous sera bon d'approfondir son message à l'occasion du 150^e anniversaire de sa naissance, à Alençon le 2 janvier 1873, et du centenaire de sa béatification (le 29 avril 1923). Mais je n'ai pas voulu rendre publique cette exhortation à l'une de ces dates, ni le jour de sa mémoire,

À gauche: «Thérèse aux roses», peinture réalisée en 1925 par Céline Martin (1865-1959), la sœur de sainte Thérèse de Lisieux, en religion Soeur Geneviève de la Sainte Face, elle aussi religieuse au Carmel de Lisieux.

pour que ce message aille au-delà de cette célébration et soit compris comme faisant partie du trésor spirituel de l'Église. La date de cette publication, mémoire de sainte Thérèse d'Avila, a pour but de présenter sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face comme un fruit mûr de la réforme du Carmel et de la spiritualité de la grande sainte espagnole.

Sa vie terrestre fut brève, vingt-quatre ans, simple comme n'importe quelle autre, d'abord dans sa famille, puis au Carmel de Lisieux. La lumière et l'amour extraordinaires qui rayonnaient de sa personne se sont manifestés immédiatement après sa mort par la publication de ses écrits et par les innombrables grâces obtenues par les fidèles qui l'ont invoquée.



Sainte Thérèse de Lisieux (à gauche) a été nommée patronne secondaire de la France en 1944, tout comme sainte Jeanne d'Arc (à droite) l'a été en 1922. Au centre, la Sainte Vierge Marie, patronne principale de la France.

L'Église a vite reconnu la valeur extraordinaire de son témoignage et l'originalité de sa spiritualité évangélique. Thérèse rencontra Léon XIII lors d'un pèleri- ►

► nage à Rome en 1887 et lui demanda la permission d'entrer au Carmel à l'âge de quinze ans. Peu après sa mort, saint Pie X se rendit compte de son immense stature spirituelle, au point d'affirmer qu'elle deviendrait la plus grande sainte des temps modernes.

Déclarée vénérable en 1921 par Benoît XV, qui fit l'éloge de ses vertus en les centrant sur la "petite voie" de l'enfance spirituelle, elle fut béatifiée il y a cent ans, puis canonisée le 17 mai 1925 par Pie XI qui remercia le Seigneur d'avoir permis que Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face soit la première bienheureuse qu'il ait élevée aux honneurs des autels, et la première sainte qu'il ait canonisée.

Le même Pape la déclara Patronne des Missions en 1927. Elle fut proclamée l'une des saintes Patronnes de la France en 1944 par le vénérable Pie XII qui approfondit à plusieurs reprises le thème de l'enfance spirituelle. Saint Paul VI aimait rappeler son baptême reçu le 30 septembre 1897, jour de la mort de sainte Thérèse, et, à l'occasion du centenaire de sa naissance, il écrivit à l'évêque de Bayeux et Lisieux sur sa doctrine.

Lors de son premier voyage apostolique en France, saint Jean-Paul II se rendit à la basilique qui lui est dédiée, le 2 juin 1980 et, en 1997, il la déclara Docteur de l'Église en tant qu'«experte en *scientia amoris*» (science de l'amour). Benoît XVI reprit le thème de sa "science de l'amour" en la proposant comme «un guide pour tous, en particulier pour ceux qui, au sein du peuple de Dieu, exercent le ministère de théologiens». Enfin, j'ai eu la joie de canoniser ses parents, Louis et Zélie, en 2015 lors du Synode sur la famille et je lui ai récemment consacré une catéchèse du cycle sur le thème du zèle apostolique (voir page 25).

Dans le nom qu'elle choisit comme religieuse, apparaît Jésus: l'"Enfant" qui manifeste le mystère de l'Incarnation, et la "Sainte Face", c'est-à-dire le visage du Christ qui se donne jusqu'au bout sur la Croix. Elle est "Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face". Le Nom de Jésus est continuellement "respiré" par Thérèse comme un acte d'amour, jusqu'à son dernier souffle. Elle avait également aussi gravé ces mots dans sa cellule: "Jésus est mon seul amour". C'était son interprétation de l'affirmation centrale du Nouveau Testament: «Dieu est amour» (1 Jn 4, 8.16).

La petite voie de la confiance et de l'amour

L'une des découvertes les plus importantes de Thérèse, pour le bien de tout le peuple de Dieu, est sa "petite voie", la voie de la confiance et de l'amour, connue aussi sous le nom de *Voie de l'enfance spirituelle*. Tous peuvent la suivre, dans tout état de vie, à chaque moment de l'existence. C'est la voie que le Père céleste révèle aux petits (cf. Mt 11, 25).

Thérèse raconta sa découverte de la petite voie dans *l'Histoire d'une âme*: «Je puis donc, malgré ma petitesse, aspirer à la sainteté; me grandir, c'est impossible, je dois me supporter telle que je suis avec toutes mes imperfections; mais je veux chercher le



Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus et de la Sainte Face

moyen d'aller au Ciel par une petite voie bien droite, bien courte, une petite voie toute nouvelle».

Pour la décrire, elle utilise l'image de l'ascenseur: **«L'ascenseur qui doit m'élever jusqu'au Ciel, ce sont vos bras, ô Jésus! Pour cela je n'ai pas besoin de grandir, au contraire il faut que je reste petite, que je le devienne de plus en plus»**. Petite, incapable d'avoir confiance en elle-même, mais confiante en la puissance aimante des bras du Seigneur.

C'est "la douce voie de l'amour", ouverte par Jésus aux petits et aux pauvres, à tous. C'est le chemin de la vraie joie. Face à une conception pélagienne de la sainteté, individualiste et élitiste, plus ascétique que mystique, qui met surtout l'accent sur l'effort humain, Thérèse souligne toujours la primauté de l'action de Dieu, de sa grâce. (...) Sa confiance illimitée encourage ceux qui se sentent fragiles, limités, pécheurs à se laisser conduire et transformer pour atteindre le sommet: «Ah! Si toutes les âmes faibles et imparfaites sentaient ce que sent la plus petite de toutes les âmes, l'âme de votre petite Thérèse, pas une seule ne désespérerait d'arriver au sommet de la montagne de l'amour, puisque Jésus ne demande pas de grandes actions, mais seulement l'abandon et la reconnaissance ».

Cette même insistance de Thérèse sur l'initiative divine fait que, lorsqu'elle parle de l'Eucharistie, elle ne met pas en premier son désir de recevoir Jésus dans la sainte communion, mais le désir de Jésus de

s'unir à nous et demeurer dans nos cœurs. Dans *l'Acte d'offrande à l'Amour Miséricordieux*, souffrant de ne pouvoir recevoir la communion tous les jours, elle dit à Jésus: «Restez-en moi, comme au tabernacle». Le centre et l'objet de son regard ne sont pas elle-même avec ses besoins, mais le Christ qui aime, qui cherche, qui désire, qui demeure dans l'âme.

L'abandon quotidien

La confiance que Thérèse promet ne doit pas être comprise seulement par rapport à la sanctification et au salut personnels. Elle a un sens intégral qui embrasse la totalité de l'existence concrète et s'applique à toute notre vie où nous sommes souvent envahis par les peurs, par le désir de sécurité humaine, par le besoin de tout contrôler. C'est là qu'apparaît l'invitation à un saint "abandon".

La pleine confiance, qui devient abandon dans l'Amour, nous libère des calculs obsessionnels, de l'inquiétude constante pour l'avenir, des peurs qui enlèvent la paix. Dans ses derniers jours, Thérèse insistait sur ce point: «Nous qui courons dans la voie de l'Amour, je trouve que nous ne devons pas penser à ce qui peut nous arriver de douloureux dans l'avenir, car alors c'est manquer de confiance». **Si nous sommes entre les mains d'un Père qui nous aime sans limites, cela sera vrai en toutes circonstances, nous nous en sortirons quoi qu'il arrive et, d'une manière ou d'une autre, son plan d'amour et de plénitude se réalisera dans notre vie.**

Dans la foi, elle vit intensément une confiance illimitée en la miséricorde infinie de Dieu: «Une confiance qui doit nous conduire à l'amour». Elle vit, même dans l'obscurité, la confiance totale de l'enfant qui s'abandonne sans crainte dans les bras de son père et de sa mère. Pour Thérèse, en effet, Dieu brille avant tout par sa miséricorde, clé pour comprendre tout ce qui est dit de Lui: «À moi Il a donné sa *Miséricorde infinie*, et c'est à travers elle que je contemple et adore les autres perfections Divines!... Alors toutes m'apparaissent rayonnantes d'amour, la Justice même (et peut-être encore plus que toutes les autres) me semble revêtue d'amour». C'est l'une des découvertes les plus importantes de Thérèse, l'une de ses plus grandes contributions pour l'ensemble du peuple de Dieu. Elle est entrée de manière extraordinaire dans les profondeurs de la miséricorde divine et y a puisé la lumière de son espérance sans limites.

Une très ferme espérance

Avant son entrée au Carmel, Thérèse fit l'expérience d'une singulière proximité spirituelle avec l'un des hommes les plus malheureux, le criminel Henri Pranzini, condamné à mort pour triple assassinat, et impénitent. Offrant la messe pour lui et priant avec une totale confiance pour son salut, elle est sûre de le mettre en contact avec le Sang de Jésus et elle dit à Dieu être certaine qu'au dernier moment Il lui pardonnera et qu'elle y croira « même s'il ne se *confessait pas* et



ne donnait *aucune marque de repentir*». Elle donne la raison de cette certitude: «tant j'avais confiance en la miséricorde infinie de Jésus». Quelle émotion ensuite lorsqu'elle découvre que Pranzini, monté sur l'échafaud, «tout à coup, saisi d'une inspiration subite, se retourne, saisit un Crucifix que lui présentait le prêtre et baise par trois fois ses plaies sacrées!...». Cette expérience intense d'espérer contre toute espérance a été fondamentale pour elle: «Depuis cette grâce unique, mon désir de sauver les âmes grandit chaque jour».

Elle est consciente du drame du péché, même si nous la voyons toujours introduite dans le mystère du Christ, avec la certitude que «là où le péché a abondé, la grâce a surabondé» (*Rm 5, 20*). Le péché du monde est immense, mais il n'est pas infini. En revanche, l'amour miséricordieux du Rédempteur est infini. Thérèse est témoin de la victoire définitive de

► Jésus sur toutes les forces du mal par sa passion, sa mort et sa résurrection. Mue par la confiance, elle ose écrire: «Jésus, fais que je sauve beaucoup d'âmes, qu'aujourd'hui il n'y en ait pas une seule de damnée [...]. Jésus, pardonne-moi si je dis des choses qu'il ne faut pas dire, je ne veux que te réjouir et te consoler ». Cela nous permet de passer à un autre aspect de l'air frais qu'est le message de Sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face.

Le plus grand amour dans la plus grande simplicité

À la fin de *l'Histoire d'une âme*, Thérèse nous livre son *Offrande comme Victime d'Holocauste à l'Amour Miséricordieux du Bon Dieu*. En se livrant pleinement à l'action de l'Esprit, elle reçoit, sans bruit ni signes particuliers, la surabondance de l'eau vive: «Les fleuves, ou plutôt les océans de grâces qui sont venus inonder mon âme...». C'est la vie mystique qui, même dépourvue de phénomènes extraordinaires, est proposée à tous les fidèles comme une expérience quotidienne d'amour.

Thérèse vit la charité dans la petitesse, dans les choses les plus simples de la vie quotidienne, et elle le fait en compagnie de la Vierge Marie, en apprenant d'elle qu'**«aimer c'est tout donner et se donner soi-même»**. En effet, alors que les prédicateurs de son temps parlaient souvent de la grandeur de Marie de manière triomphaliste, éloignée de nous, Thérèse montre, à partir de l'Évangile, que Marie est la plus grande dans le Royaume des Cieux parce qu'elle est la plus petite (cf. *Mt 18, 4*), la plus proche de Jésus dans son humiliation. Elle voit que, si les récits apocryphes sont remplis de passages frappants et merveilleux, les Évangiles nous montrent une existence humble et

pauvre, vécue dans la simplicité de la foi. Jésus lui-même veut que Marie soit l'exemple de l'âme qui le cherche avec une foi dépouillée. Marie a été la première à vivre la "petite voie" dans la foi pure et l'humilité; c'est pourquoi Thérèse n'a pas peur d'écrire:

«Je sais qu'à Nazareth, Mère pleine de grâces
Tu vis très pauvrement, ne voulant rien de plus
Point de ravissements, de miracles, d'extases
N'embellissent ta vie, ô Reine des Élus!...

Le nombre des petits est bien grand sur la terre
Ils peuvent sans trembler vers toi lever les yeux.
C'est par la *voie commune*, incomparable Mère
Qu'il te plaît de marcher pour les guider aux Cieux.»

Au cœur de l'Église, je serai l'amour

Thérèse a hérité de sainte Thérèse d'Avila un grand amour pour l'Église et a pu atteindre les profondeurs de ce mystère. Nous le voyons dans sa découverte du "cœur de l'Église". Dans une longue prière à Jésus, écrite le 8 septembre 1896, jour du sixième anniversaire de sa profession religieuse, la Sainte confie au Seigneur qu'elle est animée d'un immense désir, d'une passion pour l'Évangile qu'aucune vocation ne peut satisfaire à elle seule. Ainsi, à la recherche de sa "place" dans l'Église, elle relit les chapitres 12 et 13 de la première Lettre de saint Paul aux Corinthiens.

Au chapitre 12, l'Apôtre utilise la métaphore du corps et de ses membres pour expliquer que l'Église comprend une grande variété de charismes ordonnés selon un ordre hiérarchique. Mais cette description ne suffit pas à Thérèse. Elle poursuit ses recherches, lit l'"hymne à la charité" du chapitre 13, y trouve la grande réponse et écrit cette page mémorable:

«Considérant le corps mystique de l'Église, je ne m'étais reconnue dans aucun des membres décrits par saint Paul, ou plutôt je voulais me reconnaître en *tous*... La Charité me donna la clef de ma *vocation*. Je compris que si l'Église avait un corps, composé de différents membres, le plus nécessaire, le plus noble de tous ne lui manquait pas, je compris que l'Église avait un Cœur, et que ce Cœur était brûlant d'amour. Je compris que l'Amour seul faisait agir les membres de l'Église, que si l'Amour venait à s'éteindre, les Apôtres n'annonceraient plus l'Évangile, les Martyrs refuseraient de verser leur sang...

«Je compris que l'Amour renfermait toutes les Vocations, que l'Amour était tout, qu'il embrassait tous les temps et tous les



«Thérèse effeuille des roses sur les premiers pas de l'Enfant Jésus»,
aquarelle de Marie du Saint-Esprit, reproduisant un tableau de Pascal Blanchard.



Pluie de roses

La transformation qui s'est produite en elle lui a permis de passer d'un fervent désir du Ciel à un désir ardent et continu du bien de tous, culminant dans le rêve de poursuivre au Ciel sa mission d'aimer Jésus et de le faire aimer. En ce sens, elle écrit dans une de ses dernières lettres: «Je compte bien ne pas rester inactive au Ciel, mon désir est de travailler encore pour l'Église et les âmes». Et à cette même période, elle dit plus directement: *«Mon Ciel se passera sur la terre jusqu'à la fin du monde. Oui, je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre»*.

Thérèse exprimait ainsi sa réponse la plus convaincue au don unique que le Seigneur lui faisait, à cette lumière surprenante que Dieu lui déversait. De cette façon, elle arrivait à sa dernière synthèse personnelle de l'Évangile, qui partait de la pleine confiance pour atteindre son point culminant dans le don total aux autres. Elle ne doutait pas de la fécondité de ce don: «Je pense à tout le bien que je voudrais faire après ma mort». «Le bon Dieu ne me donnerait pas ce désir de faire du bien sur la terre après ma mort, s'il ne voulait pas le réaliser». «Ce sera comme une pluie de roses».

Le cercle se ferme. *«C'est la confiance»*. C'est la confiance qui nous conduit à l'Amour et nous libère ainsi de la peur, c'est la confiance qui nous aide à détourner le regard de nous-mêmes, c'est la confiance qui nous permet de remettre entre les mains de Dieu ce que lui seul peut faire. Cela nous laisse un immense torrent d'amour et d'énergies disponibles pour rechercher le bien des frères. Et ainsi, au milieu de la souffrance de ses derniers jours, elle pouvait dire: *«Je ne compte plus que sur l'amour»*. À la fin, seul compte l'amour. La confiance fait jaillir les roses et les répand comme un débordement de la surabondance de l'amour divin. Demandons-la comme un don gratuit, comme un don précieux de la grâce, pour que les voies de l'Évangile s'ouvrent dans nos vies.

Le centre de la morale chrétienne c'est la charité qui est la réponse à l'amour inconditionnel de la Trinité. C'est pourquoi «les œuvres d'amour envers le prochain sont la manifestation extérieure la plus parfaite de la grâce intérieure de l'Esprit».

Seul l'amour compte

À la fin, seul l'amour compte. Précisément, l'apport spécifique que nous offre Thérèse comme Sainte et

«Oui, je veux passer mon Ciel à faire du bien sur la terre... Ce sera comme une pluie de roses».
— ***Sainte Thérèse de Lisieux***

lieux... en un mot, qu'il est éternel!... Alors dans l'excès de ma joie délirante, je me suis écriée: O Jésus, mon Amour... ma vocation, enfin je l'ai trouvée, ma vocation, c'est l'Amour... Oui j'ai trouvé ma place dans l'Église et cette place, ô mon Dieu, c'est vous qui me l'avez donnée... dans le Cœur de l'Église, ma Mère, je serai l'Amour... ainsi je serai tout... ainsi mon rêve sera réalisé !!!...». (...) «Je serai l'amour»: voilà le choix radical de Thérèse, sa synthèse définitive, son identité spirituelle la plus personnelle.

Changement d'adresse

Veillez nous faire parvenir votre nouvelle adresse lorsque vous déménagez. Les bureaux de poste ne nous donnent pas les nouvelles adresses. Nous devons acquitter des frais d'un dollar pour chaque adresse qui nous est retournée. Envoyez donc votre nouvelle adresse au bureau de Vers Demain.

Return undeliverable U.S. addresses to:

MICHAEL
P.O. Box 38
Richford, VT 05476-0038
U.S.A.

(Nos abonnés des États-Unis qui veulent nous contacter devraient utiliser l'adresse:
P.O. Box 86, South Deerfield, MA 01373)

U.S. Postage Paid
Standard mailing
Permit No. 11
Richford, VT 05476
USA

Retournez les copies non livrables au Canada à:

VERS DEMAIN
Maison Saint-Michel
1101, rue Principale
Rougemont, QC, J0L 1M0
Canada



Imprimé au Canada

Assurez-vous de renouveler votre abonnement avant la date d'échéance. (La première ligne indique l'année et le mois.)

► comme Docteur de l'Église n'est pas analytique, comme pourrait l'être par exemple celui de saint Thomas d'Aquin. Son apport est plutôt synthétique, car son génie est de nous conduire au centre, à l'essentiel, au plus indispensable. Elle montre par ses paroles et par son parcours personnel que, même si tous les enseignements et normes de l'Église ont leur importance, leur valeur, leur lumière, certains sont plus urgents et plus structurants dans la vie chrétienne. C'est là que Thérèse a mis son regard et son cœur.

Théologiens, moralistes, penseurs de la spiritualité, ainsi que les pasteurs et chaque croyant dans son milieu, nous devons encore recueillir cette intuition géniale de Thérèse et en tirer les conséquences tant théoriques que pratiques, tant doctrinales que pastorales, tant personnelles que communautaires. Il faut de l'audace et de la liberté intérieure pour y parvenir.

L'on cite parfois seulement des expressions périphériques de cette sainte, ou bien l'on mentionne des questions qu'elle peut avoir en commun avec tous les autres saints: la prière, le sacrifice, la piété eucharistique, et tant d'autres beaux témoignages. Mais, en faisant ainsi, nous nous privons de ce qu'elle a de spécifique, de ce qu'elle donne à l'Église, parce que nous oublions que «chaque saint est une mission; il est un projet du Père pour refléter et incarner, à un moment déterminé de l'histoire, un aspect de l'Évangile».

Du ciel à la terre, l'actualité de sainte Thérèse de l'Enfant Jésus et de la Sainte Face demeure dans toute sa "petite grandeur".

En un temps qui nous invite à nous enfermer dans nos intérêts particuliers, Thérèse nous montre qu'il est beau de faire de la vie un don.

À un moment où les besoins les plus superficiels prévalent, elle est témoin du radicalisme évangélique.

En un temps d'individualisme, elle nous fait dé-

couvrir la valeur de l'amour qui devient intercession.

À un moment où l'être humain est obsédé par la grandeur et par de nouvelles formes de pouvoir, elle montre le chemin de la petitesse.

En un temps où de nombreux êtres humains sont rejetés, elle nous enseigne la beauté d'être attentif, de prendre soin de l'autre.

À un moment de complexité, elle peut nous aider à redécouvrir la simplicité, la primauté absolue de l'amour, la confiance et l'abandon, en dépassant une logique légaliste et moralisante qui remplit la vie chrétienne d'observances et de préceptes et fige la joie de l'Évangile.

En un temps de replis et d'enfermements, Thérèse nous invite à une sortie missionnaire, conquis par l'attrait de Jésus Christ et de l'Évangile.

Un siècle et demi après sa naissance, Thérèse est plus vivante que jamais au cœur de l'Église en chemin, au cœur du Peuple de Dieu. Elle est en pèlerinage avec nous, faisant le bien sur la terre, comme elle le désira tant. Les innombrables "roses" que Thérèse répand sont le signe le plus beau de sa vitalité spirituelle, c'est-à-dire les grâces que Dieu nous donne par son intercession comblée d'amour, pour nous soutenir sur le chemin de la vie.

Chère sainte Thérèse,
l'Église a besoin de faire resplendir
la couleur, le parfum, la joie de l'Évangile.
Envoie-nous tes roses.
Aide-nous à avoir toujours confiance,
comme tu l'as fait,
dans le grand amour que Dieu a pour nous,
afin que nous puissions imiter chaque jour
ta petite voie de sainteté. Amen.

Donné à Rome, Saint-Jean-de-Latran, le 15 octobre, mémoire de sainte Thérèse d'Avila, de l'année 2023, la onzième de mon Pontificat. ❖

Pape François